



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE

Union européenne

Vue d'ensemble

ENQUÊTE BEI SUR L'INVESTISSEMENT

2020

Enquête du Groupe BEI sur l'investissement
et le financement de l'investissement 2020

Union européenne

Vue d'ensemble



La banque de l'UE

Enquête du Groupe BEI sur l'investissement et le financement de l'investissement 2020. Vue d'ensemble de l'Union européenne

© Banque européenne d'investissement, 2020. Tous droits réservés.

À propos de l'enquête du Groupe BEI sur l'investissement (EIBIS)

Menée depuis 2016, l'enquête du Groupe BEI sur l'investissement sonde chaque année quelques 13 500 entreprises sur leurs activités d'investissement et leurs besoins de financement connexes. Cette étude unique en son genre vise principalement les entreprises des États membres de l'Union européenne, et inclut un échantillon d'entreprises au Royaume-Uni et aux États-Unis.

L'enquête recueille des données sur les décisions d'investissements des entreprises, leurs projets d'investissements futurs, leurs sources et potentiels problèmes de financement, ainsi que les autres défis qu'elles doivent relever. Les entreprises sont également sondées sur leurs bilans et prévisions. Basé sur un échantillonnage stratifié, le sondage EIBIS est représentatif à l'échelle des 27 États membres de l'UE, du Royaume-Uni et des États-Unis, ainsi que de quatre catégories de taille d'entreprises (des microentreprises aux grandes entreprises) et de quatre grands secteurs économiques (industrie manufacturière, construction, services et infrastructures). L'enquête vise à constituer une base de données de qualité sur laquelle une analyse économique des activités d'investissements des entreprises peut s'appuyer. L'enquête EIBIS a été conçue par le département d'Analyses économiques de la BEI et est produite avec le soutien d'Ipsos MORI.

À propos de la présente publication

Cette série de rapports propose une synthèse des données collectées pour les 27 États membres de l'UE, le Royaume-Uni et les États-Unis. Ces documents ont pour objet de fournir un aperçu des données. Aux fins de ces publications, les données sont pondérées en fonction de la valeur ajoutée afin de mieux refléter la contribution des différentes entreprises à l'activité économique. Contact : eibis@eib.org.

Télécharger les conclusions de l'enquête du Groupe BEI sur l'investissement pour chaque pays de l'UE ou consulter le portail de données à l'adresse www.eib.org/eibis.

À propos du département d'Analyses économiques de la Banque européenne d'investissement

Le département d'Analyses économiques de la BEI conduit des analyses et études économiques en lien avec les activités de la Banque. La recherche produite par le département aide la Banque à mettre en œuvre ses opérations et à définir sa position, sa stratégie ainsi que ses politiques. Fort d'une équipe de 40 économistes, le département est placé sous la direction de Debora Revoltella.

Principaux contributeurs à la présente publication

Julie Delanote.

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la BEI.

À propos d'Ipsos Public Affairs

Ipsos Public Affairs travaille en étroite collaboration avec des autorités nationales, des services publics locaux et le secteur des organisations à but non lucratif, ainsi qu'avec des organisations internationales et supranationales. Son personnel, composé d'environ 200 chargés d'études basés à Londres et à Bruxelles, étudie principalement des questions ayant trait aux politiques et aux services publics. Leurs travaux de recherche apportent aux décideurs et aux collectivités un précieux éclairage.

Pour plus d'informations sur les activités de la BEI, prière de consulter notre site Web, à l'adresse www.eib.org. Vous pouvez également contacter le bureau d'information de la BEI, à l'adresse info@eib.org.

Publication de la Banque européenne d'investissement. Imprimé sur du papier FSC.

print: QH-BL-21-029-FR-C
pdf: QH-BL-21-029-FR-N

ISBN 978-92-861-4797-5
ISBN 978-92-861-4800-2

DOI 10.2867/62407
DOI 10.2867/03807

Enquête EIBIS 2020 – Synthèse concernant l'UE

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Dynamique d'investissement

L'important choc économique associé à la pandémie de COVID-19 entraîne une dynamique d'investissement négative dans l'Union européenne (UE).

Par rapport au dernier trimestre de 2019, l'investissement au deuxième trimestre de 2020 suit une évolution négative dans tous les États membres, mais les disparités nationales restent importantes. En outre, l'enquête EIBIS 2020 montre que les entreprises de l'UE sont plutôt susceptibles de prévoir une contraction de leurs investissements dans l'année à venir. Ce résultat traduit une nette inflexion négative par rapport à l'enquête EIBIS 2019.

Près de la moitié des entreprises de l'UE (45 %) indiquent que le coronavirus a eu un impact négatif sur leurs projets d'investissement, les incitant à reporter voire à abandonner leurs projets et (ou) à poursuivre leurs projets à une échelle réduite.

Tendances d'investissement

En moyenne, près de la moitié (47 %) des dépenses d'investissement des entreprises de l'UE ont été consacrées au remplacement de capacités en 2019, comme dans l'enquête EIBIS 2019.

Au cours du dernier exercice financier, les machines et les équipements ont concentré la majeure partie (49 %) de l'activité d'investissement, devant les terrains, les bâtiments commerciaux et les infrastructures (16 %) et les logiciels, les données et les activités informatiques (13 %).

Besoins et priorités d'investissement

Huit entreprises sur dix affirment avoir investi un volume adéquat au cours des trois dernières années (80 %), tandis que 15 % indiquent avoir insuffisamment investi et 4 % déclarent avoir trop investi. Ces résultats concordent avec ceux de l'enquête EIBIS 2019. Trois entreprises sur cinq déclarent avoir fonctionné à pleine capacité ou au-delà en 2019 (61 %, soit la même proportion qu'en 2019).

Pour les trois années à venir, les investissements de remplacement constituent la priorité la plus communément citée (par 34 % des entreprises), devant les investissements dans les nouveaux produits ou services (28 %).

Activités d'innovation

Environ quatre entreprises sur dix (42 %) ont développé ou adopté de nouveaux produits, procédés ou services dans le cadre de leurs activités d'investissement, un résultat presque dix points supérieur à l'année précédente (33 %). 20 % des entreprises de l'UE peuvent être considérées comme des innovatrices actives, ce qui concorde avec le résultat de l'enquête EIBIS 2019 mais est inférieur à la proportion observée aux États-Unis (25 %).

Globalement, 63 % des entreprises ont mis en œuvre, en partie ou en totalité, une technologie numérique. Cette proportion est supérieure à celle qui ressortait de l'enquête EIBIS 2019 (58 %), mais elle demeure inférieure à ce que l'on observe aux États-Unis, en raison notamment d'une utilisation moindre des applications de l'internet des objets et des drones.

Moteurs et freins

Dans l'ensemble, les entreprises se montrent pessimistes concernant le contexte politique et réglementaire. Leur vision de la conjoncture économique s'est aussi assombrie, dans le prolongement du pessimisme croissant observé depuis 2018.

L'incertitude quant à l'avenir est citée comme la principale entrave de long terme à l'investissement (81 %), suivie par le niveau de disponibilité du personnel qualifié (73 %).

Financement de l'investissement

La répartition générale des sources et types de financements auxquels ont recours les entreprises reste conforme aux résultats de l'enquête EIBIS 2019. Les entreprises de l'UE ont continué de s'appuyer sur des ressources internes (62 %) pour financer la majorité de leurs investissements. Les prêts bancaires représentent la plus grande part des financements externes auxquels elles ont fait appel pour leurs activités d'investissement (59 %). Une entreprise sur six (17 %) n'a pas sollicité de financement externe car elle est satisfaite d'utiliser des financements internes ou n'a pas besoin de financement.

Accès au financement

Les entreprises qui ont eu recours à des financements externes en 2019 sont dans l'ensemble satisfaites du financement reçu. Les exigences en matière de sûretés (7 %) et le coût du financement (5 %) suscitent les plus forts taux d'insatisfaction.

Dans l'UE, 6 % des entreprises pouvaient être considérées comme restreintes dans leurs possibilités de financement en 2019, contre 5 % l'année précédente.

Efficacité énergétique

Dans l'UE, 47 % des entreprises ont investi dans des mesures visant à améliorer leur efficacité énergétique, en hausse par rapport au résultat de l'enquête EIBIS 2019 (38 %). Elles ont consacré en moyenne 12 % de leurs investissements à ces mesures, un niveau supérieur à leurs homologues aux États-Unis.

Les entreprises européennes devancent également les entreprises américaines concernant la gestion énergétique et les objectifs de transition. En particulier, 41 % des entreprises européennes déclarent qu'elles se sont fixé des objectifs internes en matière d'émissions de carbone et de consommation d'énergie, tandis que 23 % ont nommé un responsable des stratégies de lutte contre les changements climatiques et 55 % ont réalisé un audit énergétique au cours des quatre dernières années.

Changements climatiques

Les entreprises européennes sont près d'un quart (23 %) à déclarer que les changements climatiques ont une incidence majeure sur leur activité et 35 % qu'ils ont une incidence mineure.

Une majorité d'entreprises européennes pensent que la transition vers un avenir à faible intensité de carbone aura une incidence positive sur la demande et sur leur réputation. Cependant, davantage d'entreprises s'attendent à ce que la transition énergétique affecte négativement les chaînes d'approvisionnement sur leur marché. Les entreprises européennes se montrent plus optimistes que leurs homologues américaines sur ces questions.

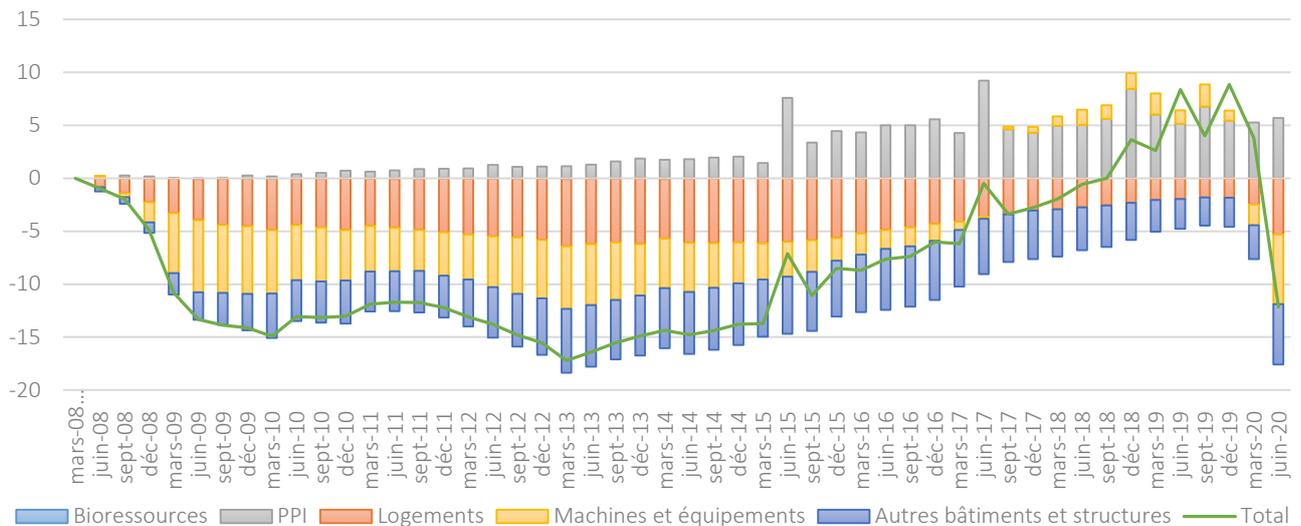
Deux entreprises européennes sur trois (67 %) ont effectué ou prévoient d'effectuer des investissements pour remédier aux effets des phénomènes météorologiques et réduire les émissions de carbone, un chiffre qui est également supérieur à ce que l'on observe aux États-Unis (46 %).

Dynamique d'investissement

DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT PAR TYPE D'ACTIFS

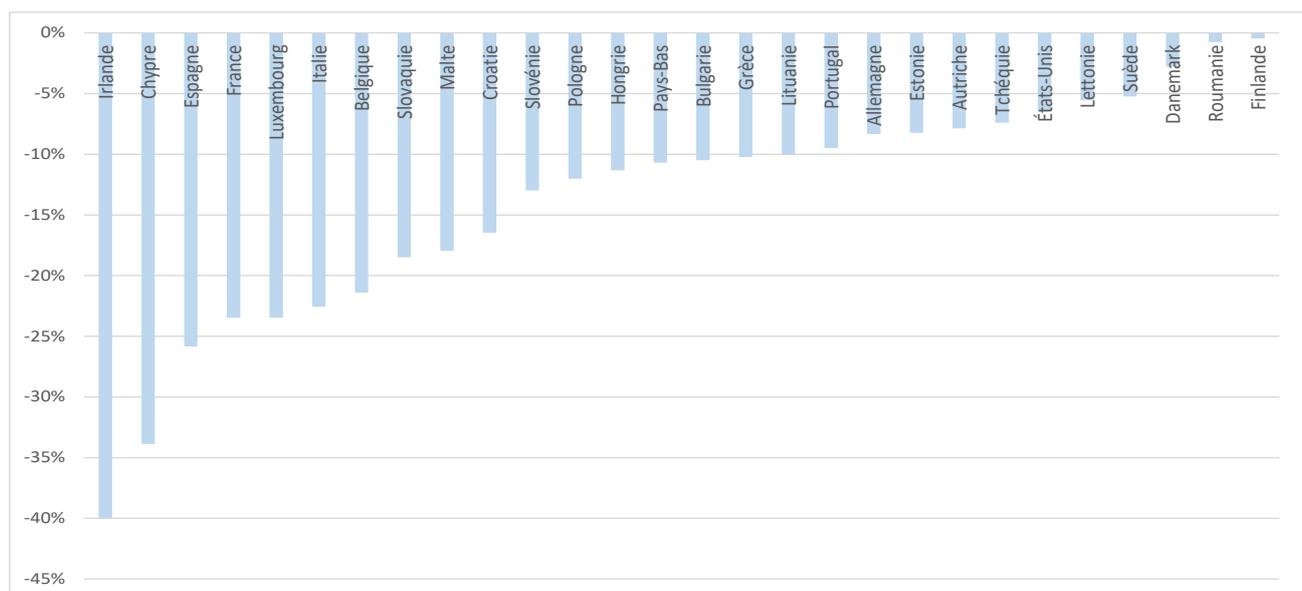
L'activité d'investissement dans l'UE, qui dépassait les niveaux d'avant la crise financière seulement depuis 2018, s'est très fortement contractée au deuxième trimestre de 2020. L'ensemble des secteurs économiques ont été touchés par cette baisse, illustrant l'étendue du choc de la pandémie de COVID-19 sur l'économie.

Les pays les plus durement touchés par la pandémie de COVID-19 sont l'Irlande et Chypre, bien que des transferts exceptionnels expliquent aussi dans une large mesure la situation irlandaise. Les niveaux d'investissement en Finlande, en Roumanie et au Danemark sont restés relativement stables, au moins jusqu'au deuxième trimestre de 2020.



Le graphique illustre l'évolution de la formation brute de capital fixe (en termes réels), par type d'actifs. Les données ont été indexées pour être égales à 0 en 2008. Source : Eurostat.

DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT PAR PAYS



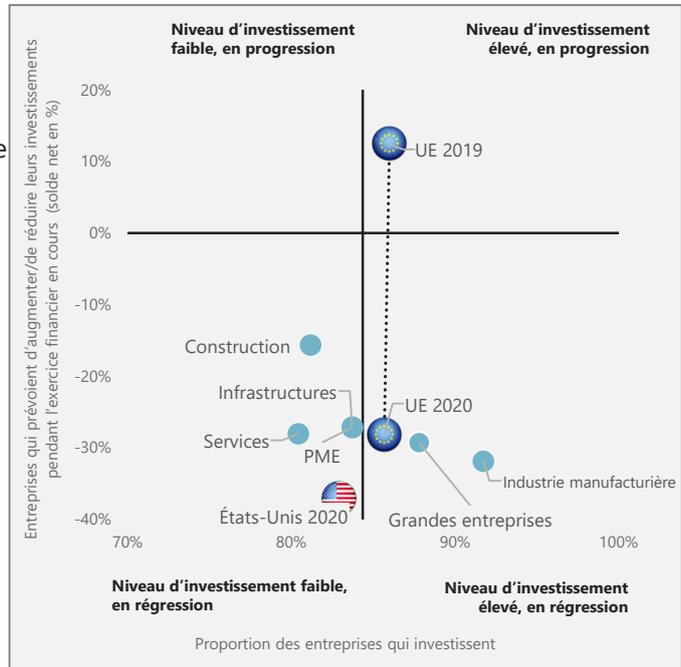
Formation brute de capital fixe (en termes réels) au T2 2020 par rapport au T1 2020.
 Source : Eurostat.

Dynamique d'investissement

CYCLE D'INVESTISSEMENT

Globalement, les entreprises de l'UE sont plutôt enclines à considérer leurs futurs investissements avec pessimisme. Il s'agit là d'une évolution majeure par rapport à l'enquête EIBIS 2019 qui faisait ressortir une perspective positive dans la plupart des pays.

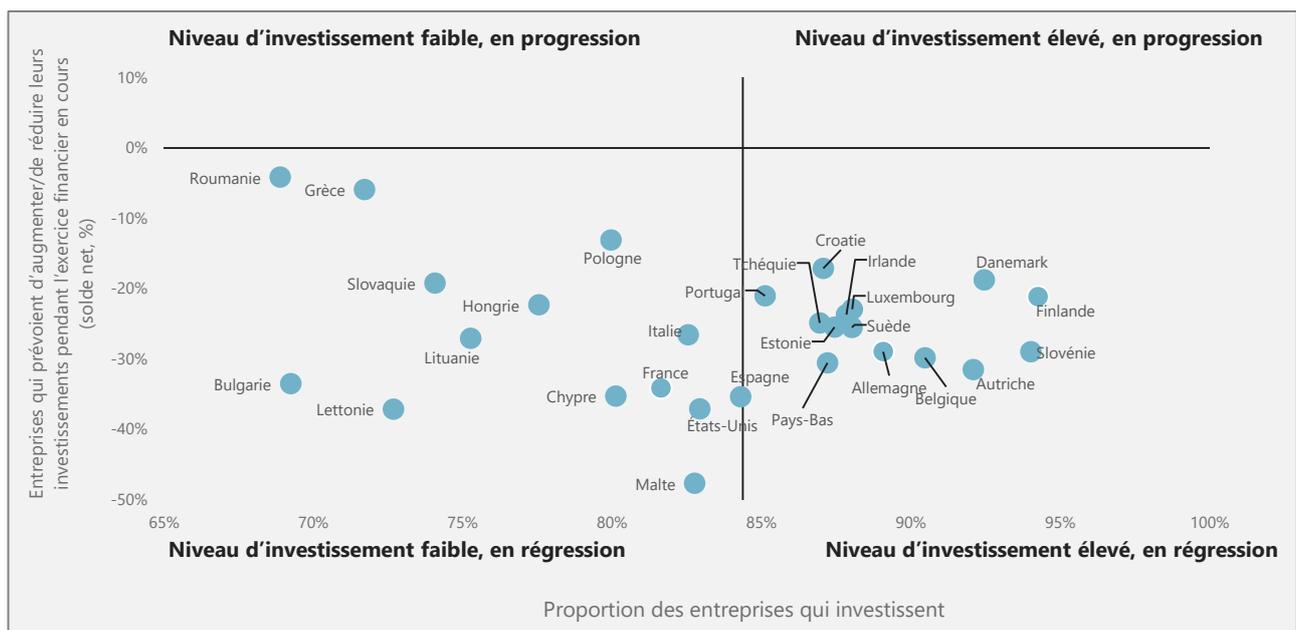
Dans tous les pays de l'UE, une majorité d'entreprises se déclarent pessimistes quant aux perspectives d'investissement. Les pays se répartissent en nombre à peu près égal dans les quadrants « niveau d'investissement élevé, en régression » et « niveau d'investissement faible, en régression ».



La proportion des entreprises qui investissent indique le pourcentage des entreprises dont les investissements par employé sont supérieurs à 500 EUR. Le point d'intersection des deux axes correspond à la moyenne de l'UE pour 2016.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

CYCLE D'INVESTISSEMENT PAR PAYS

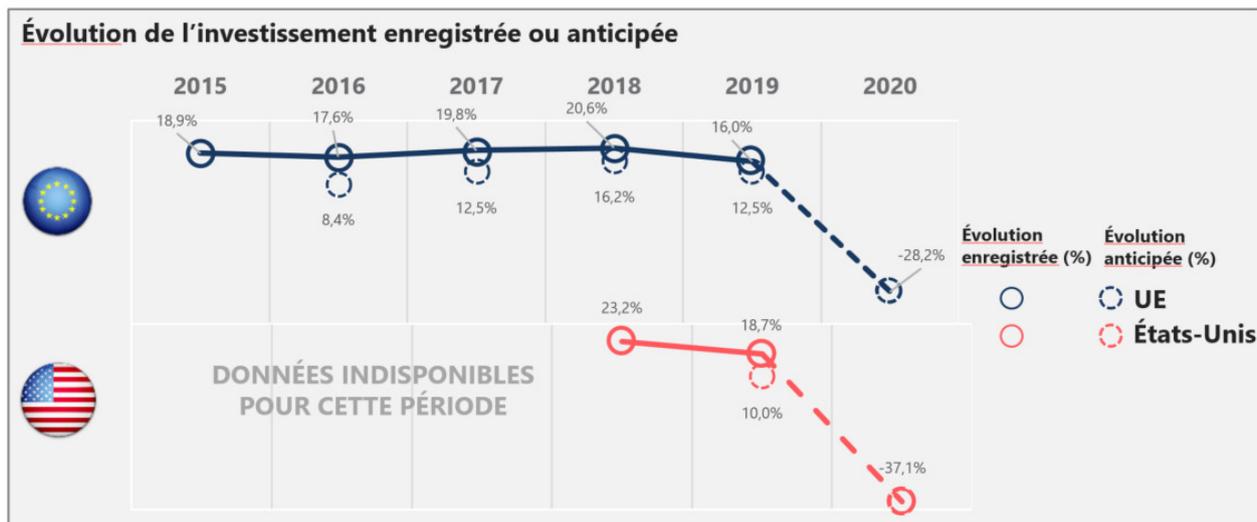


La proportion des entreprises qui investissent indique le pourcentage des entreprises dont les investissements par employé sont supérieurs à 500 EUR. Le point d'intersection des deux axes correspond à la moyenne de l'UE pour 2016.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Dynamique d'investissement

ÉVOLUTION DES ANTICIPATIONS D'INVESTISSEMENT



Le terme « évolution enregistrée » recouvre la proportion des entreprises qui ont investi plus, minorée de la part de celles qui ont investi moins ; le terme « évolution anticipée » recouvre la part des entreprises qui prévoient ou prévoient d'investir plus, minorée de la part de celles qui prévoient ou prévoient d'investir moins.

Échantillon : toutes les entreprises.

Les anticipations d'investissement, qui faisaient preuve d'une forte stabilité jusqu'en 2019, ressortent nettement plus négatives dans l'enquête EIBIS 2020. C'est la première année que les entreprises de l'UE sont plutôt davantage enclines à considérer leurs futurs investissements avec pessimisme.

Les perspectives d'investissement pour l'année à venir sont négatives pour tous les pays de l'UE ainsi que pour les États-Unis. Ce constat illustre l'étendue de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et sur l'économie en général.

Dynamique d'investissement

CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR L'INVESTISSEMENT

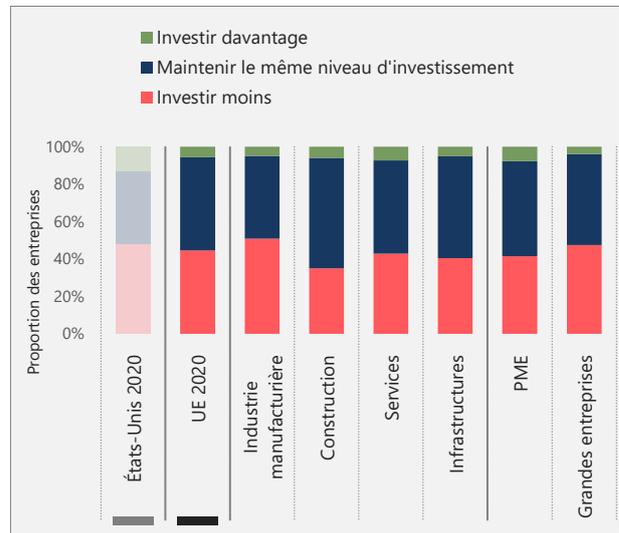
La moitié des entreprises européennes qui avaient des projets d'investissement pour l'exercice financier en cours mentionnent un changement dans leurs anticipations d'investissement en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Elles sont 45 % à prévoir d'investir moins et 6 % à prévoir d'investir davantage. Les anticipations d'investissement de l'autre moitié des entreprises restent globalement inchangées.

Les entreprises de l'industrie manufacturière sont les plus susceptibles de prévoir d'investir moins (51 %), tandis que les entreprises du secteur de la construction sont les plus susceptibles d'indiquer des anticipations inchangées (59 %). Les grandes entreprises sont plus susceptibles que les PME de déclarer que la pandémie de COVID-19 a eu une incidence négative sur leurs perspectives d'investissement (47 %, contre 41 %).

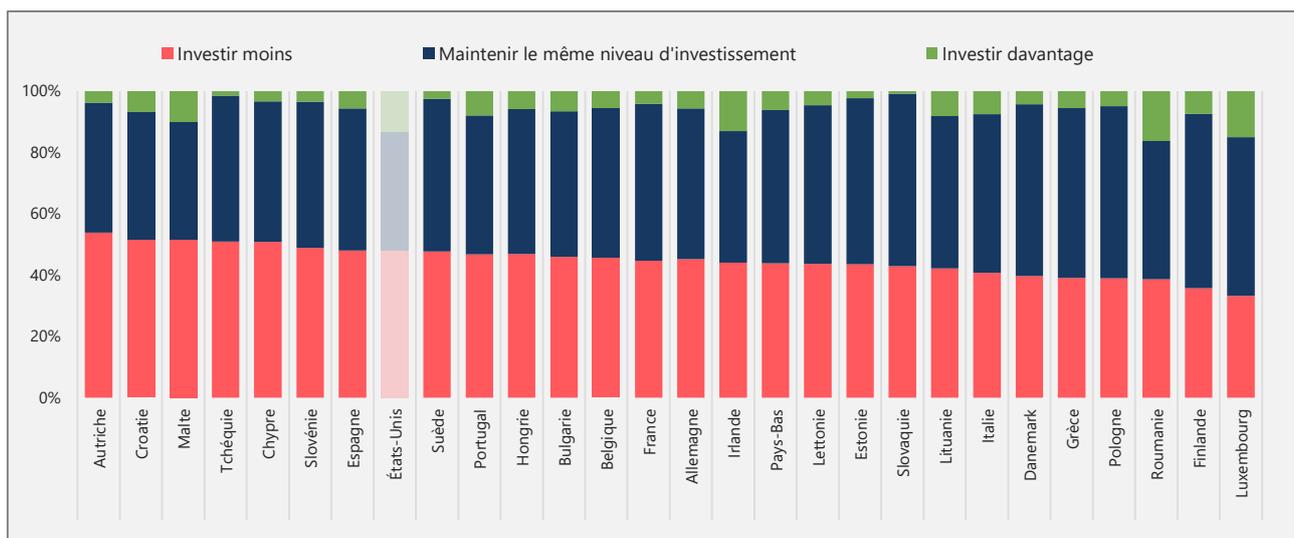
Les entreprises en Autriche, en Croatie, à Malte et en Tchéquie sont les plus susceptibles d'indiquer revoir leurs anticipations d'investissement à la baisse en raison de la pandémie de COVID-19. À l'opposé, les entreprises en Roumanie, au Luxembourg et en Irlande sont les plus susceptibles de déclarer qu'elles investiront plus.

Q. Les anticipations globales de votre entreprise en matière d'investissement pour 2020 ont-elles changé à cause du coronavirus ?

Échantillon : toutes les entreprises qui prévoient des investissements pour l'exercice financier en cours (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).



CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR L'INVESTISSEMENT PAR PAYS



Q. Les anticipations globales de votre entreprise en matière d'investissement pour 2020 ont-elles changé à cause du coronavirus ?

Échantillon : toutes les entreprises qui prévoient des investissements pour l'exercice financier en cours (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

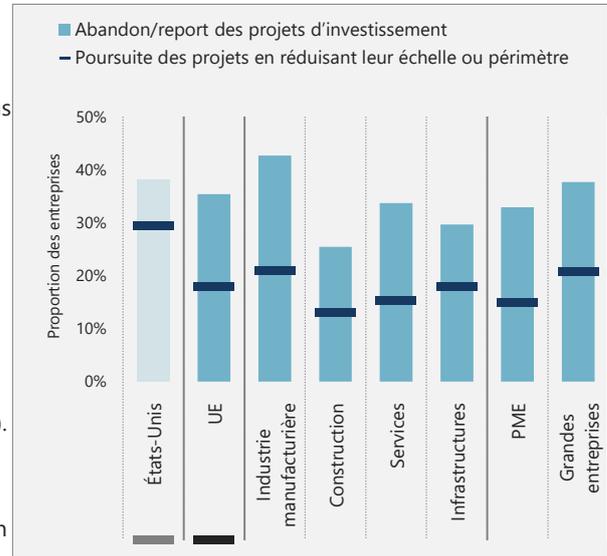
Tendances d'investissement

MESURES PRISES FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Parmi les entreprises qui prévoient des investissements pour l'exercice financier en cours, environ un tiers (35 %) déclarent vouloir abandonner ou reporter au moins une partie de leurs projets en raison de la pandémie de COVID-19. Environ un cinquième des entreprises (18 %) prévoient de poursuivre au moins une partie de leurs projets d'investissement à une échelle réduite, soit une proportion inférieure à celle observée aux États-Unis (30 %).

Les entreprises de l'industrie manufacturière et du secteur des services (35 % et 34 % respectivement) sont les plus susceptibles de déclarer abandonner ou reporter au moins une partie de leurs projets d'investissement. En même temps, les entreprises de l'industrie manufacturière et les grandes entreprises sont les plus enclines à poursuivre leurs projets d'investissement à une échelle réduite ou dans un périmètre limité (respectivement 20 % et 23 %).

À titre de comparaison par pays, les entreprises en Autriche sont les plus susceptibles de déclarer reporter ou abandonner leurs projets d'investissement, tandis que les entreprises en Tchéquie, en Croatie et aux États-Unis sont les plus susceptibles d'anticiper la poursuite de leurs projets d'investissement à une échelle réduite.

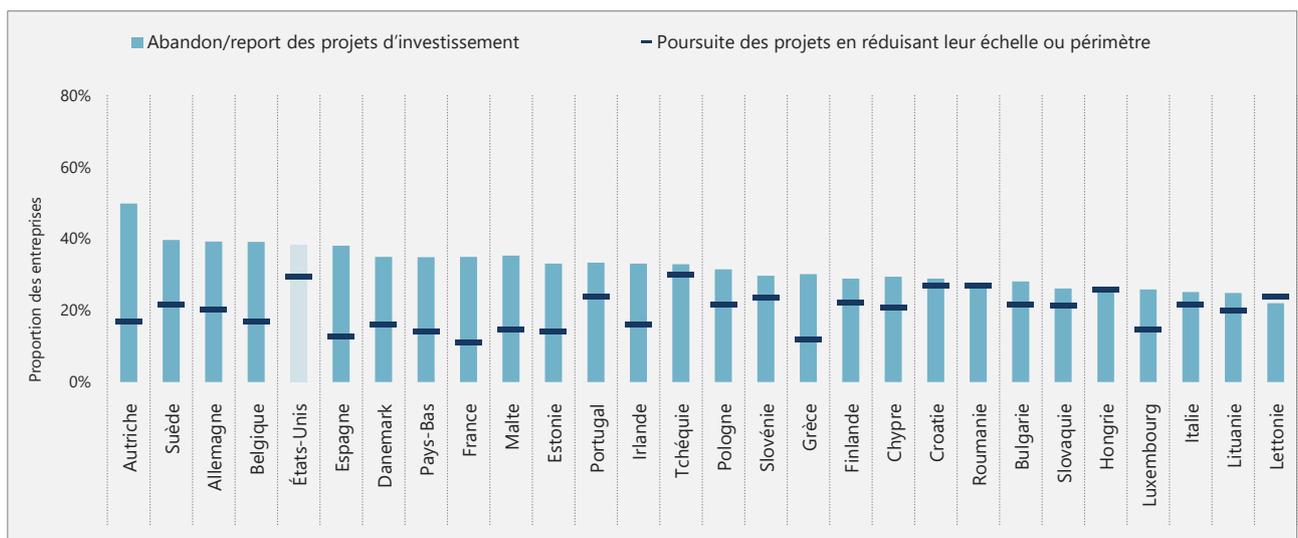


Q. Vous venez de dire que vous alliez réduire vos investissements en raison de la crise du coronavirus. Puis-je simplement vous demander lesquelles des mesures suivantes votre entreprise va prendre ?

Échantillon : toutes les entreprises qui prévoyaient des investissements pour l'exercice financier en cours (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Il convient de noter que certaines entreprises pourraient prendre plusieurs mesures, à savoir abandonner et (ou) reporter certains projets d'investissement tout en en poursuivant d'autres à une échelle réduite ou dans un périmètre limité.

MESURES PRISES FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19 PAR PAYS



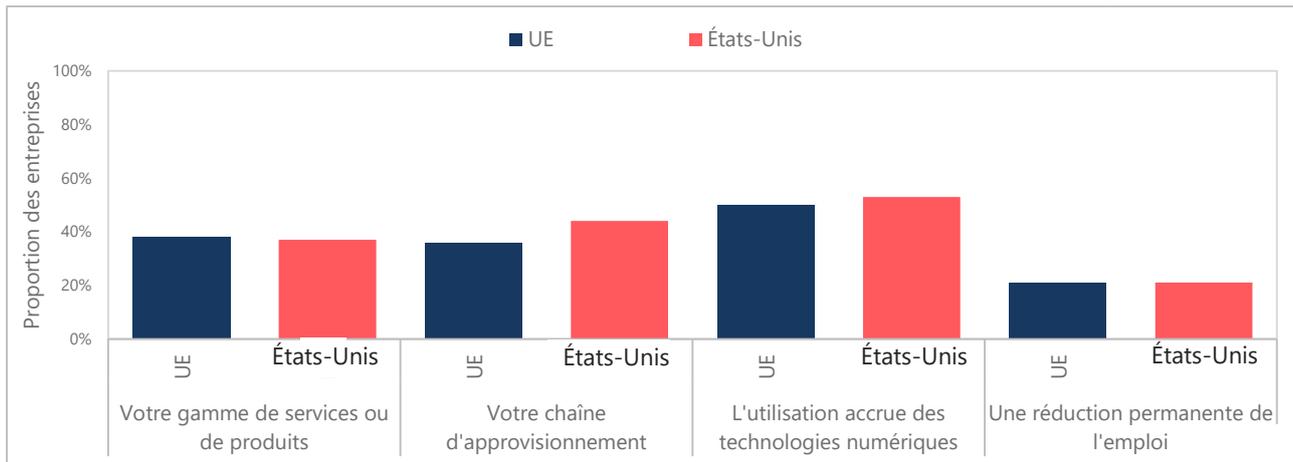
Q. Vous venez de dire que vous alliez réduire vos investissements en raison de la crise du coronavirus. Puis-je simplement vous demander lesquelles des mesures suivantes votre entreprise va prendre ?

Échantillon : toutes les entreprises qui prévoyaient des investissements pour l'exercice financier en cours (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Tendances d'investissement

INCIDENCES À LONG TERME DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 – COMPARAISON ENTRE L'EUROPE ET LES ÉTATS-UNIS

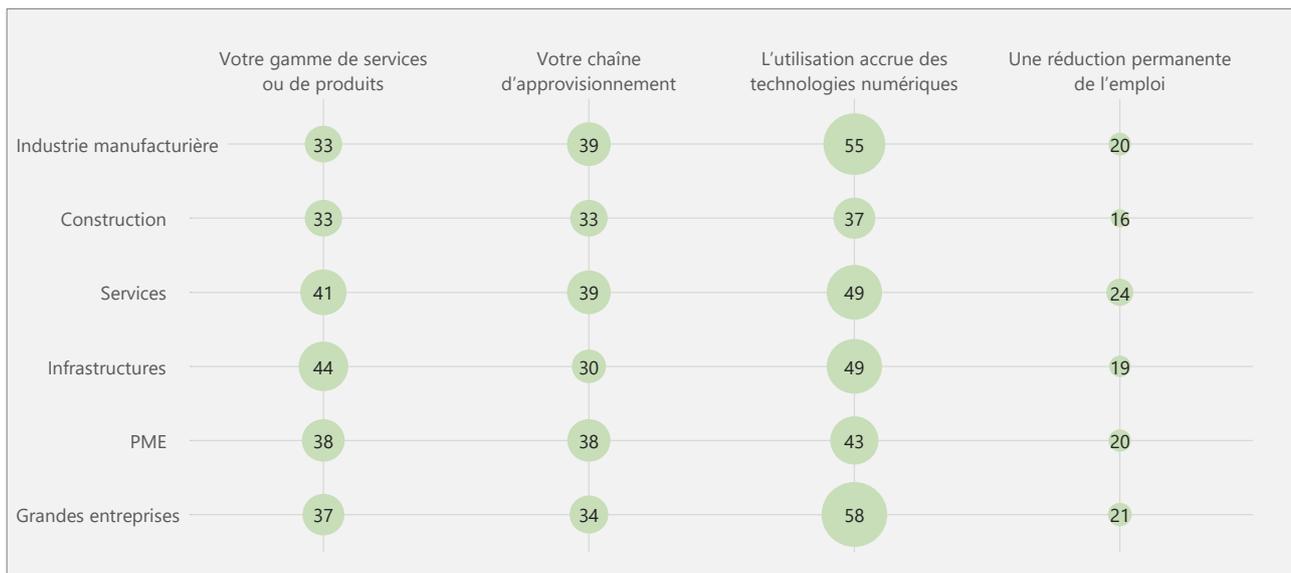
Lorsqu'elles sont interrogées sur les conséquences à long terme de la pandémie de COVID-19, les entreprises européennes et américaines donnent des réponses relativement concordantes. Moins de la moitié des entreprises anticipent des incidences à long terme sur leur gamme de services ou de produits ou leur chaîne d'approvisionnement. Par ailleurs, près de la moitié des entreprises prévoient d'accroître le recours aux technologies numériques, notamment parmi les grandes entreprises et les entreprises de l'industrie manufacturière. Au moment de l'entretien, 21 % des entreprises s'attendaient à ce que l'incidence à court terme sur l'emploi évolue vers une réduction à long terme.



Q. Pensez-vous que la pandémie de coronavirus aura des incidences à long terme sur l'un des éléments suivants ?

Échantillon : toutes les entreprises.

INCIDENCES À LONG TERME DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES



Q. Pensez-vous que la pandémie de coronavirus aura des incidences à long terme sur l'un des éléments suivants ?

Échantillon : toutes les entreprises.

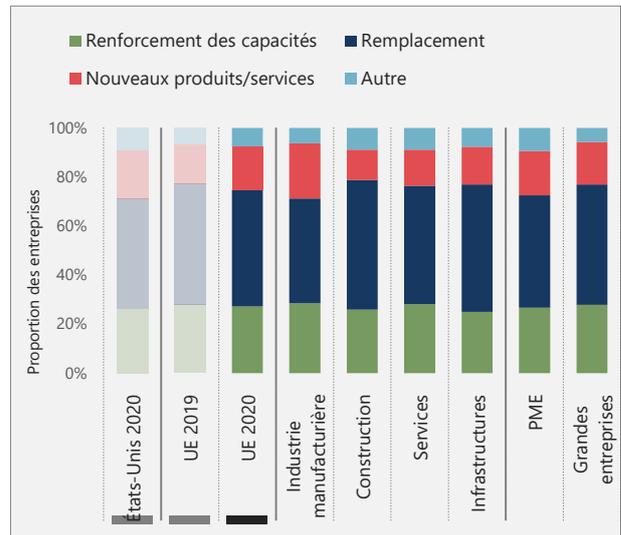
Tendances d'investissement

FINALITÉ DES INVESTISSEMENTS AU COURS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER

(% des investissements des entreprises)

Près de la moitié (47 %) des dépenses d'investissement des entreprises de l'UE ont été consacrées au remplacement de capacités au cours du dernier exercice financier, comme observé dans l'enquête EIBIS 2019. Cette proportion varie cependant selon les secteurs, allant de 43 % dans l'industrie manufacturière à 53 % dans le secteur de la construction. Les investissements de renforcement des capacités représentent également une proportion élevée du total des dépenses d'investissement (27 %).

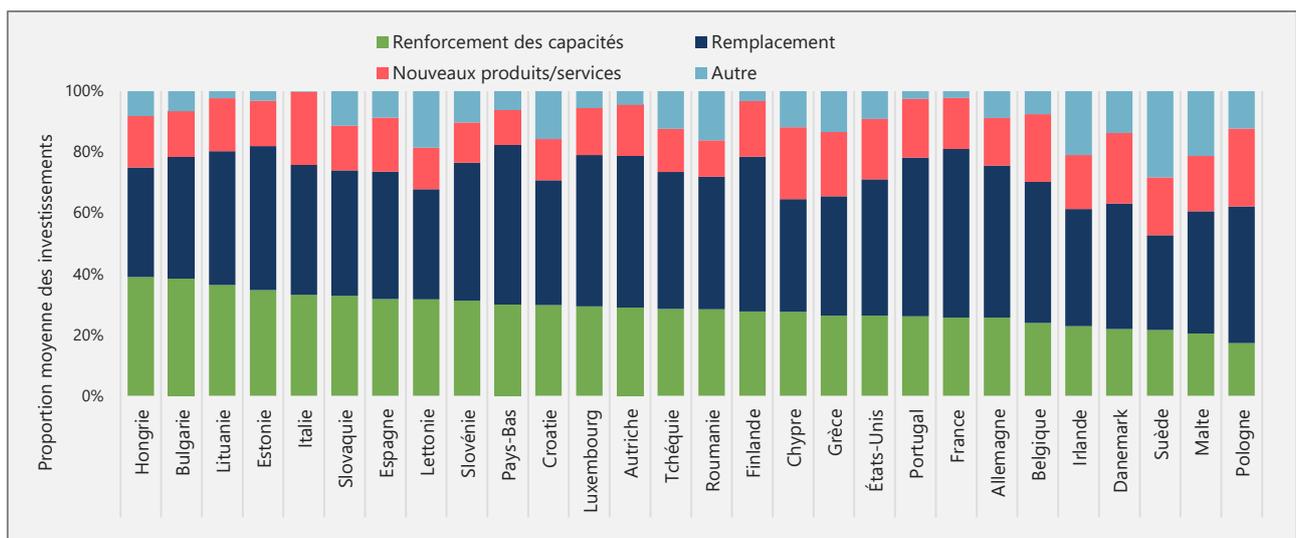
La proportion d'investissements dédiés au renforcement des capacités était la plus élevée en Hongrie et en Bulgarie (39 % dans chacun des deux pays) et la plus faible en Pologne (17 %) ; la proportion d'investissements de remplacement des capacités était la plus élevée en France (55 %) et la plus faible en Suède (31 %) ; la proportion d'investissements alloués à de nouveaux produits ou services était la plus élevée en Pologne (26 %) et la plus faible en Roumanie et aux Pays-Bas (12 %).



Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée : a) au remplacement de capacités (y compris bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; b) au renforcement des capacités pour des produits ou des services existants ; c) au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

FINALITÉ DES INVESTISSEMENTS PAR PAYS AU COURS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER (% des investissements des entreprises)



Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée : a) au remplacement de capacités (y compris bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; b) au renforcement des capacités pour des produits ou des services existants ; c) au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

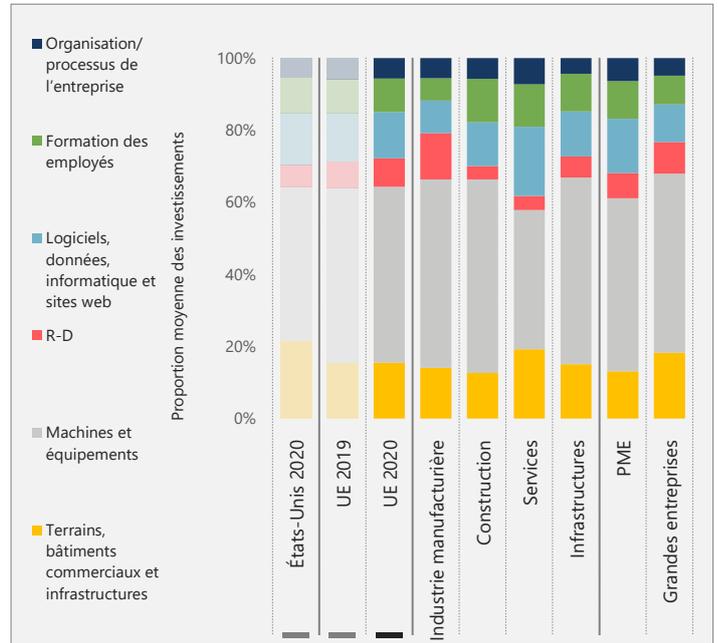
Tendances d'investissement

DOMAINES D'INVESTISSEMENT

Au cours du dernier exercice financier, les machines et les équipements ont concentré la majeure partie (49 %) de l'activité d'investissement des entreprises de l'UE, devant les terrains, les bâtiments commerciaux et les infrastructures (16 %) et les logiciels, les données et les activités informatiques (13 %). Ces proportions sont très proches de celles observées dans l'enquête EIBIS 2019.

Les activités d'investissement diffèrent selon le secteur et la catégorie d'entreprises. Les PME et les entreprises du secteur des services ont alloué une proportion plus élevée de leurs investissements aux actifs incorporels (R-D, logiciels, formation et processus de l'entreprise) et une proportion moindre aux actifs corporels (terrains, bâtiments, infrastructures et machines).

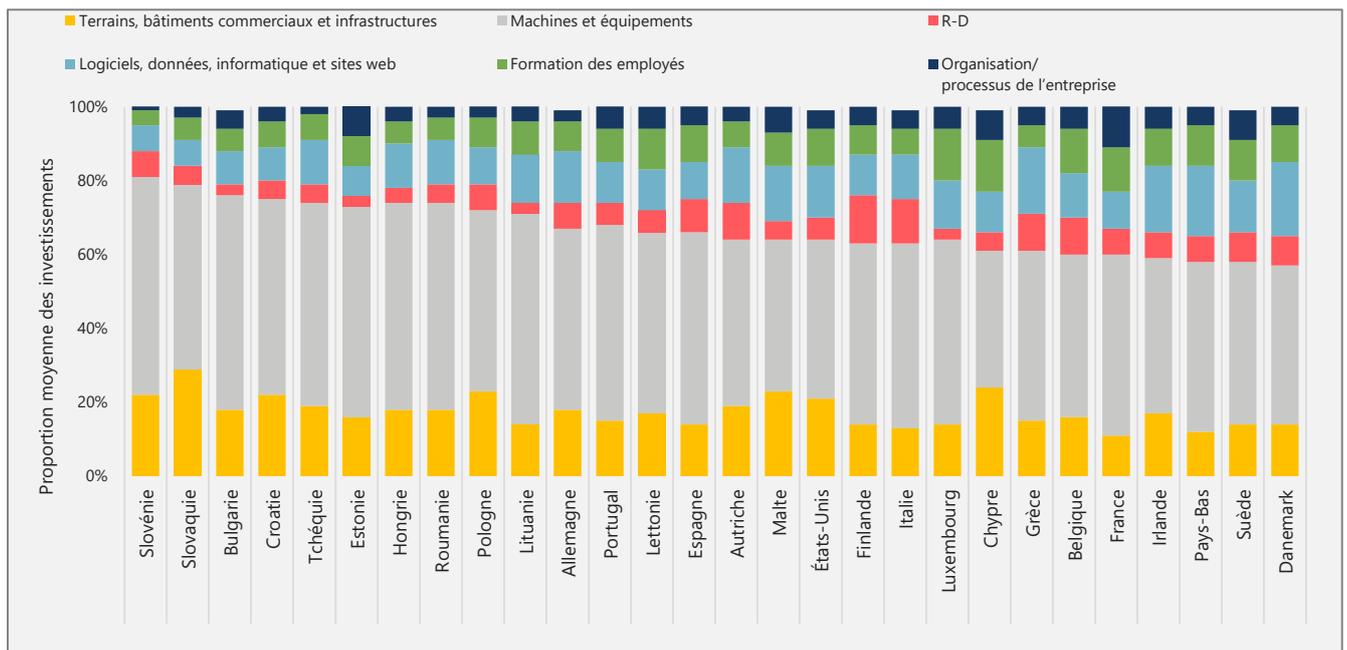
Au niveau européen, les entreprises en Slovaquie et en Lituanie ont alloué aux actifs incorporels la proportion de leurs investissements la plus faible. La proportion des investissements consacrés aux actifs incorporels était la plus élevée au Danemark, en Suède et aux Pays-Bas.



Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans chacun des domaines suivants dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

DOMAINES D'INVESTISSEMENT PAR PAYS



Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans chacun des domaines suivants dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

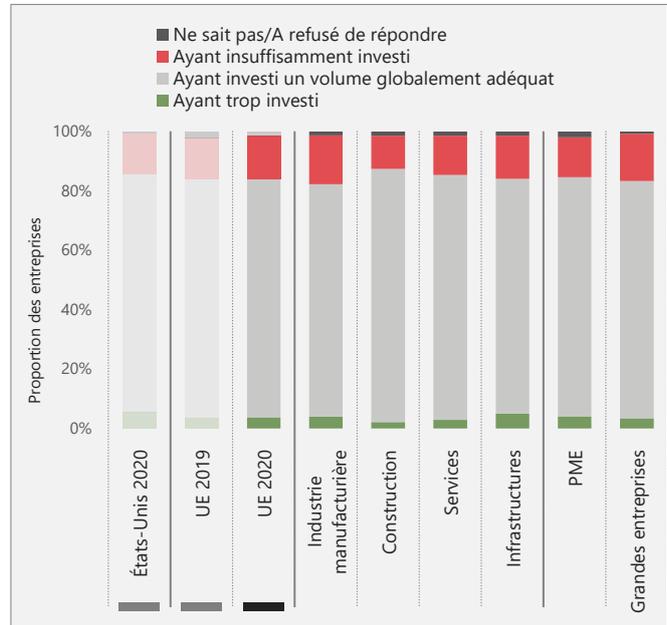
Besoins et priorités d'investissement

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT PERÇU

Dans l'UE, quatre entreprises sur cinq (80 %) estiment avoir investi un volume en rapport avec leurs besoins au cours des trois dernières années, une proportion identique à celle ressortant de l'enquête EIBIS 2019.

Une proportion moindre d'entreprises (15 %) indiquent avoir insuffisamment investi, ce qui concorde également avec le résultat de l'enquête EIBIS 2019 (14 %). Les entreprises ne sont que 4 % à estimer avoir trop investi.

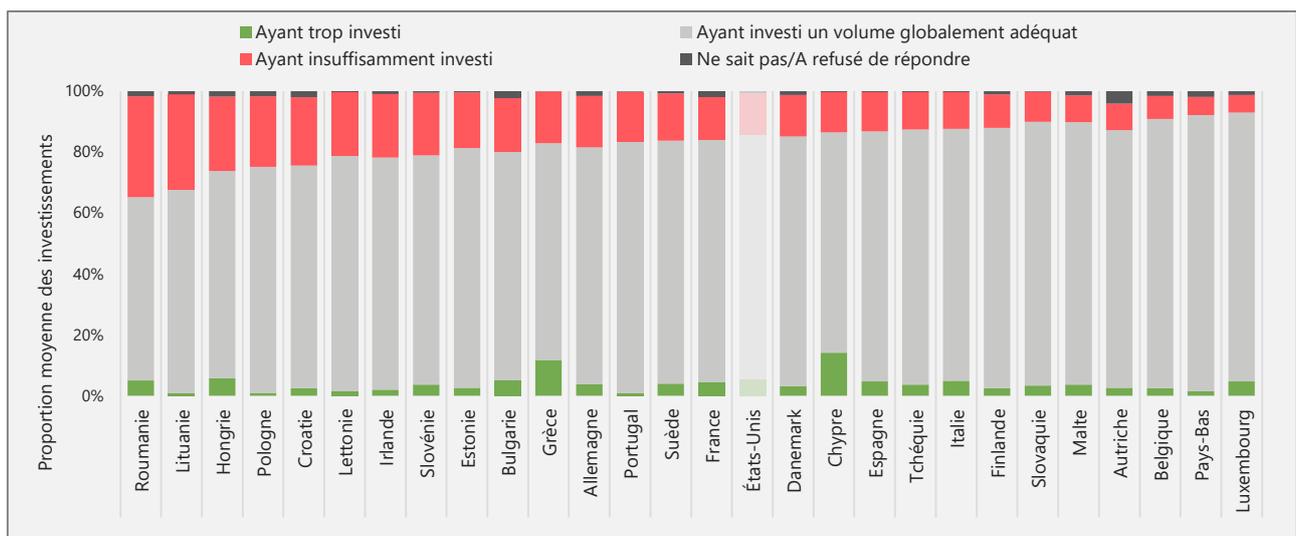
Les entreprises en Roumanie (33 %) et en Lituanie (31 %) sont les plus enclines à estimer avoir insuffisamment investi au cours des trois dernières années. À l'opposé, les entreprises à Chypre (14 %) et en Grèce (12 %) sont les plus enclines à estimer avoir trop investi. Les entreprises aux Pays-Bas sont les plus susceptibles de considérer que le volume de leurs investissements était adéquat (91 %).



Q. Si vous deviez faire le bilan de vos investissements au cours des trois dernières années, diriez-vous que leur volume a été excessif, insuffisant ou globalement adéquat ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu que la société n'existait pas il y a trois ans).

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT PERÇU PAR PAYS



Q. Si vous deviez faire le bilan de vos investissements au cours des trois dernières années, diriez-vous que leur volume a été excessif, insuffisant ou globalement adéquat ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu que la société n'existait pas il y a trois ans).

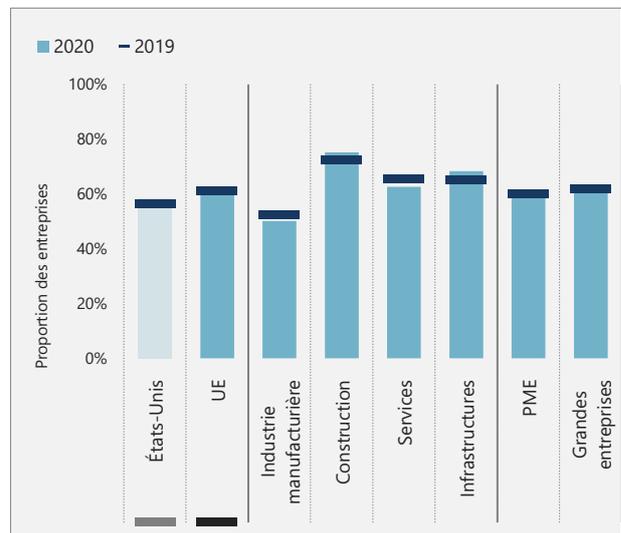
Besoins et priorités d'investissement

PROPORTION DES ENTREPRISES FONCTIONNANT À PLEINE CAPACITÉ OU AU-DELÀ

Dans l'UE, trois entreprises sur cinq déclarent avoir fonctionné à pleine capacité ou au-delà au cours du dernier exercice financier (61 %, soit la même proportion que dans l'enquête EIBIS 2019).

Les entreprises du secteur de la construction sont les plus susceptibles d'avoir fonctionné à pleine capacité ou au-delà (75 %), devant les entreprises du secteur des infrastructures (68 %). À l'inverse, les entreprises de l'industrie manufacturière sont les moins susceptibles d'avoir fonctionné à pleine capacité ou au-delà (50 %).

Les entreprises aux Pays-Bas sont les plus susceptibles de déclarer avoir fonctionné à pleine capacité ou au-delà (78 %). Comme dans les précédentes vagues de l'enquête, les entreprises en Lettonie sont les moins susceptibles de déclarer avoir fonctionné à pleine capacité ou au-delà (34 %).

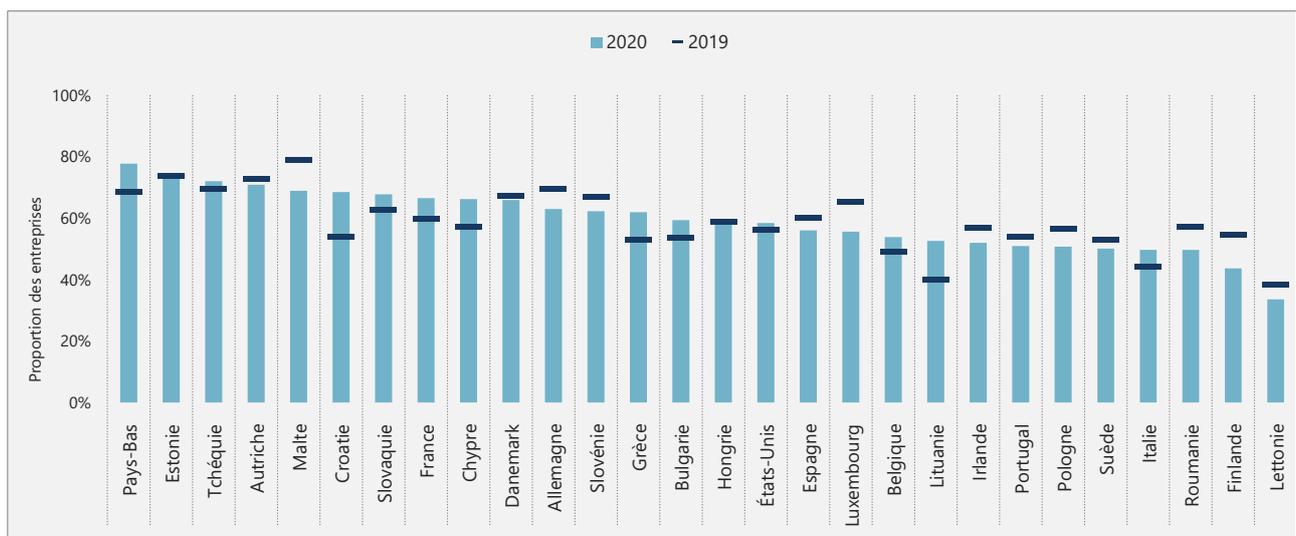


La pleine capacité est la capacité maximale qui peut être atteinte dans des conditions normales, par exemple en application des pratiques générales de l'entreprise concernant l'utilisation des machines et équipements, les heures supplémentaires, le travail posté, les congés, etc.

Q. Au cours du dernier exercice financier, votre entreprise fonctionnait-elle au maximum de la capacité qu'elle peut atteindre dans des circonstances normales ou au-delà ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui opèrent quelque peu ou bien en deçà de leur pleine capacité).

PROPORTION DES ENTREPRISES FONCTIONNANT À PLEINE CAPACITÉ OU AU-DELÀ PAR PAYS



La pleine capacité est la capacité maximale qui peut être atteinte dans des conditions normales, par exemple en application des pratiques générales de l'entreprise concernant l'utilisation des machines et équipements, les heures supplémentaires, le travail posté, les congés, etc.

Q. Au cours du dernier exercice financier, votre entreprise fonctionnait-elle au maximum de la capacité qu'elle peut atteindre dans des circonstances normales ou au-delà ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui opèrent quelque peu ou bien en deçà de leur pleine capacité).

Besoins et priorités d'investissement

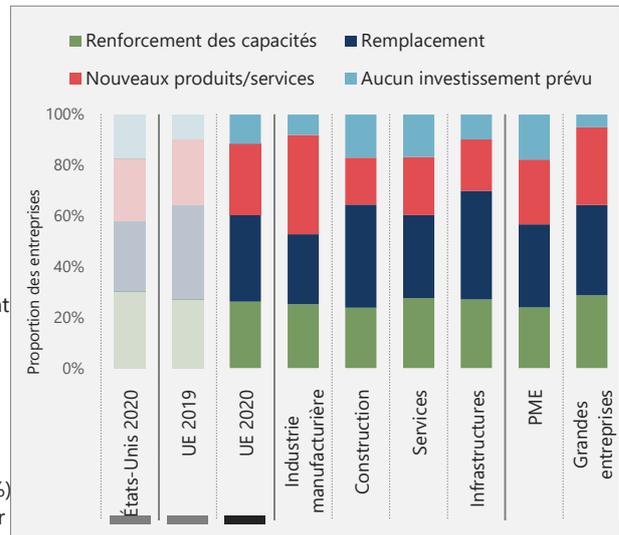
FUTURES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT (% des entreprises)

Pour les trois années à venir, le remplacement de capacités est la priorité d'investissement la plus souvent citée (34 %, un chiffre comparable au résultat de l'enquête EIBIS 2019). Les entreprises des secteurs de la construction et des infrastructures sont les plus susceptibles de considérer le remplacement de capacités comme leur priorité (respectivement 43 % et 41 %).

Les nouveaux produits ou services occupent le deuxième rang des priorités d'investissement le plus souvent citées (28 %, un chiffre comparable au résultat de l'enquête EIBIS 2019). Cette priorité est la plus souvent citée par les grandes entreprises (30 %) et par les entreprises de l'industrie manufacturière (39 %).

Aux États-Unis, l'ordre des priorités d'investissement diffère légèrement de celui de l'UE ; les entreprises américaines sont moins nombreuses à considérer les investissements de remplacement comme une priorité (28 %).

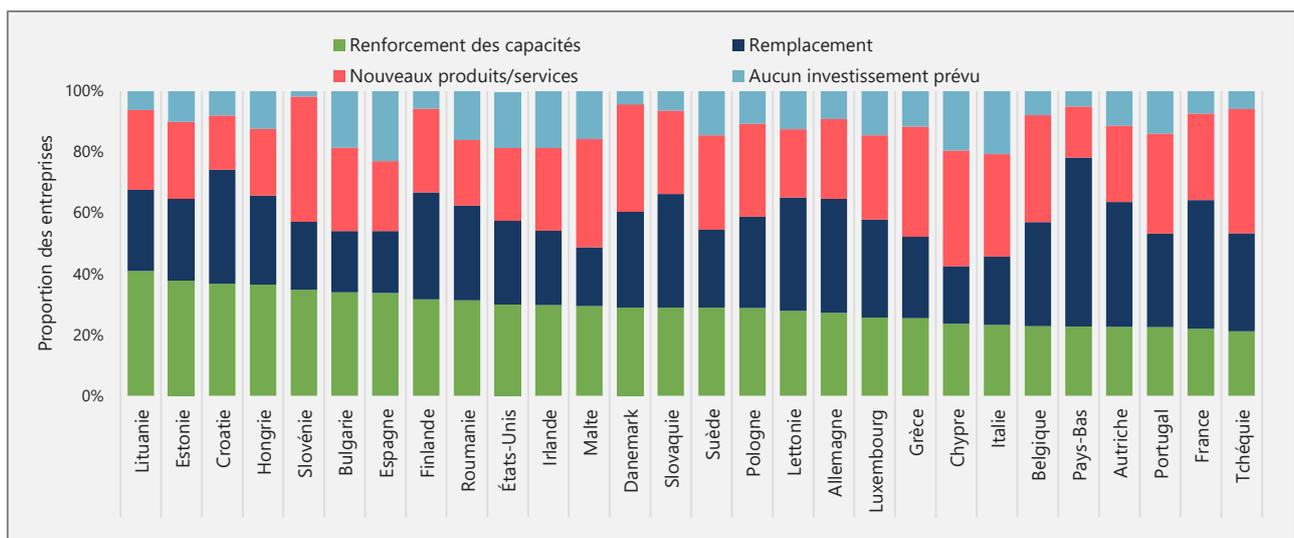
Les priorités varient d'un pays de l'UE à l'autre. Par exemple, les entreprises aux Pays-Bas sont les plus susceptibles de considérer les investissements de remplacement comme leur principale priorité (55 %) tandis que les entreprises en Lituanie sont les plus susceptibles de citer les investissements de renforcement de capacité (41 %).



Q. Pour les trois années à venir, quelle est votre priorité d'investissement : a) le remplacement de capacités (en particulier, bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; b) le renforcement de capacités pour des produits ou des services existants ; c) le développement ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

FUTURES PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT PAR PAYS

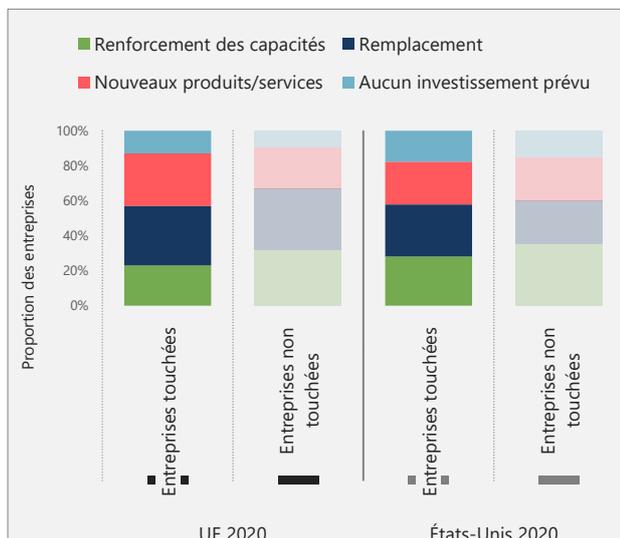


Q. Pour les trois années à venir, quelle est votre priorité d'investissement : a) le remplacement de capacités (en particulier, bâtiments, machines, équipements et outils informatiques existants) ; b) le renforcement de capacités pour des produits ou des services existants ; c) le développement ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Besoins et priorités d'investissement

CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 SUR LES PRIORITÉS



Les entreprises touchées sont celles qui ont diminué le nombre d'heures travaillées par leur personnel ou pris des mesures de mise en congé, mise au chômage ou licenciement suite à la pandémie de COVID-19. Le terme inclut également les entreprises qui prévoient de prendre des mesures au cours des trois prochains mois. Environ trois cinquièmes des entreprises européennes et américaines ont été touchées par les conséquences de la pandémie de COVID-19.

Q. Pour les trois années à venir, quelle est votre priorité d'investissement : a) le remplacement de bâtiments, de machines, d'équipements et d'outils informatiques existants ; b) le renforcement de vos capacités pour des produits ou des services existants ; c) le développement ou la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?

Q. Lorsque vous considérez les conséquences de la pandémie de COVID-19, avez-vous été contraint de prendre des mesures de mise en congé temporaire de votre personnel, de licenciement ou de mise au chômage ou encore de réduction du nombre d'heures travaillées par rapport à la période qui a précédé la pandémie de coronavirus ?

Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Pour les trois années à venir, les priorités d'investissement des entreprises européennes touchées par la crise due au coronavirus diffèrent légèrement de celles qui n'en ont pas ressenti les conséquences. En particulier, les entreprises affectées par la pandémie sont plus susceptibles de déclarer qu'elles donneront la priorité à de nouveaux produits ou services (30 %, contre 24 %), tandis qu'elles sont moins susceptibles de citer les investissements de capacité comme leur priorité (23 %, contre 32 %). Les entreprises pénalisées par la crise sont également plus susceptibles d'indiquer qu'elles n'ont prévu aucun investissement (13 %, contre 10 %).

Activités d'innovation

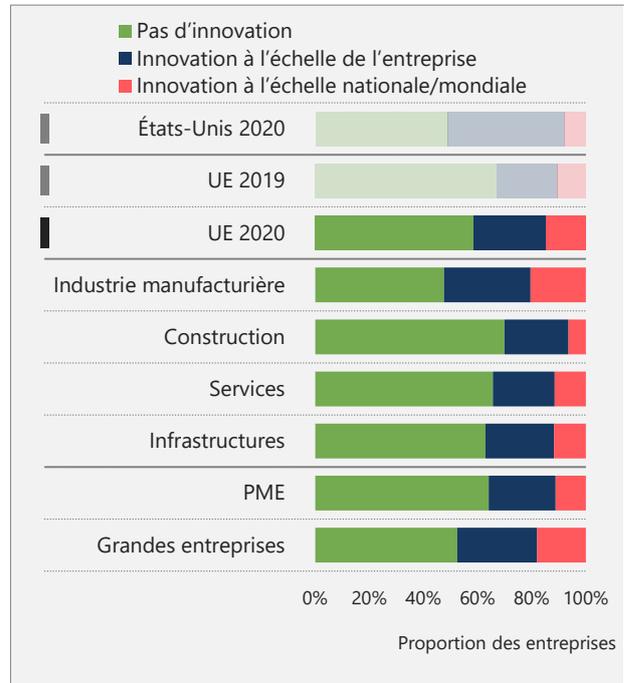
ACTIVITÉS D'INNOVATION

Environ quatre entreprises sur dix (42 %) ont adopté de nouveaux produits, procédés ou services dans le cadre de leurs activités d'investissement au cours du dernier exercice financier, une proportion supérieure à celle ressortant de l'enquête EIBIS 2019 (33 %).

Quinze pour cent des entreprises ont mis sur le marché un produit, procédé ou service nouveau à l'échelle nationale ou mondiale (contre 11 % dans l'enquête EIBIS 2019).

Les entreprises du secteur manufacturier (52 %) sont les plus susceptibles d'avoir mis sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services au cours du dernier exercice financier. Les grandes entreprises sont plus nombreuses à avoir entrepris une innovation (48 %) que les PME (36 %).

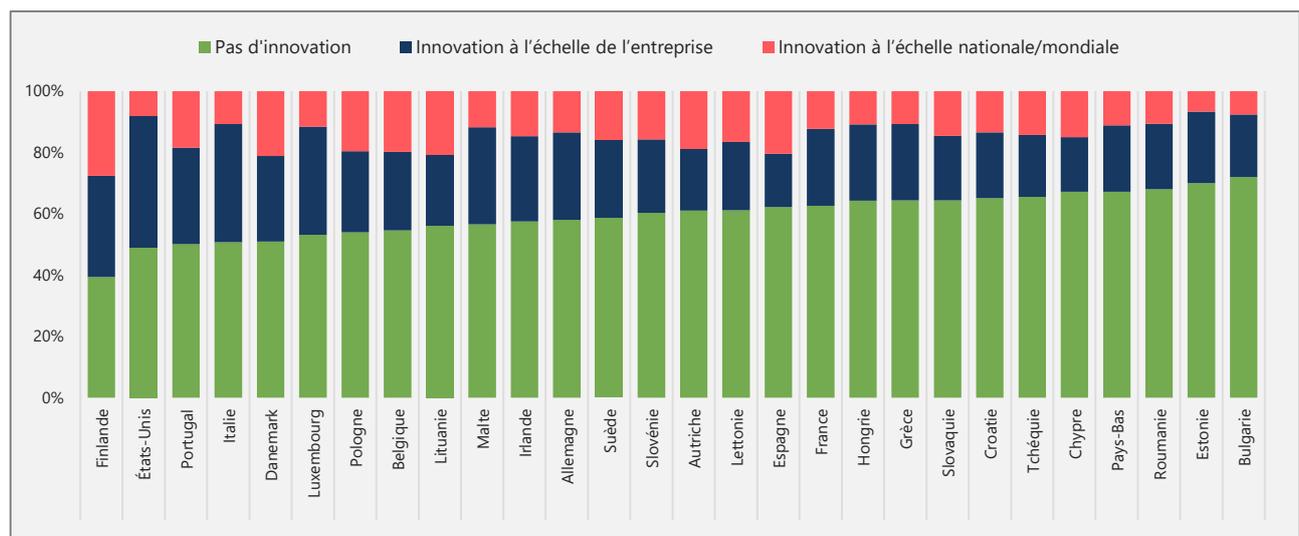
Le niveau d'innovation est le plus élevé parmi les entreprises en Finlande (61 %), devant le Portugal (50 %), le Danemark et l'Italie (49 % dans ces deux pays). Le niveau d'innovation est le plus faible parmi les entreprises en Bulgarie (28 %) et en Estonie (30 %).



Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?
 Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

ACTIVITÉS D'INNOVATION PAR PAYS



Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?
 Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Activités d'innovation

PROFIL D'INNOVATION

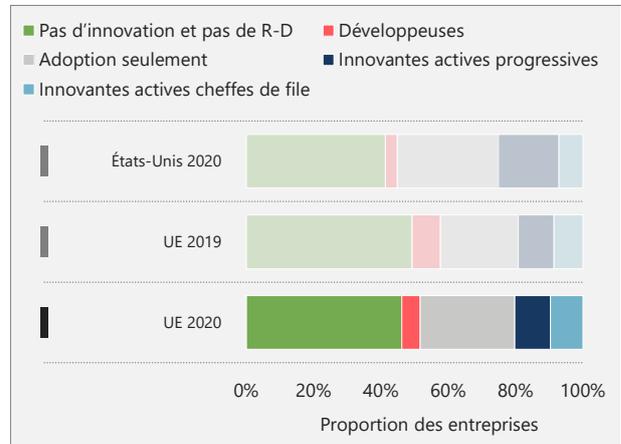
Vingt pour cent des entreprises de l'UE peuvent être considérées comme des entreprises innovantes actives, c'est-à-dire des entreprises qui ont beaucoup investi dans la recherche-développement et mis sur le marché un produit, procédé ou service nouveau, un chiffre comparable au résultat de l'enquête EIBIS 2019 (19 %).

Cette proportion est plus faible qu'aux États-Unis (25 %), la principale différence provenant des entreprises qui ont mis sur le marché des produits, procédés ou services nouveaux dans le contexte local (« innovantes progressives »).

La proportion d'entreprises innovantes actives est la plus élevée en Finlande (36 %), devant l'Italie (29 %), la Belgique (27 %) et l'Autriche (26 %). Elle est la plus faible en Slovaquie (7 %) et en Bulgarie (8 %).

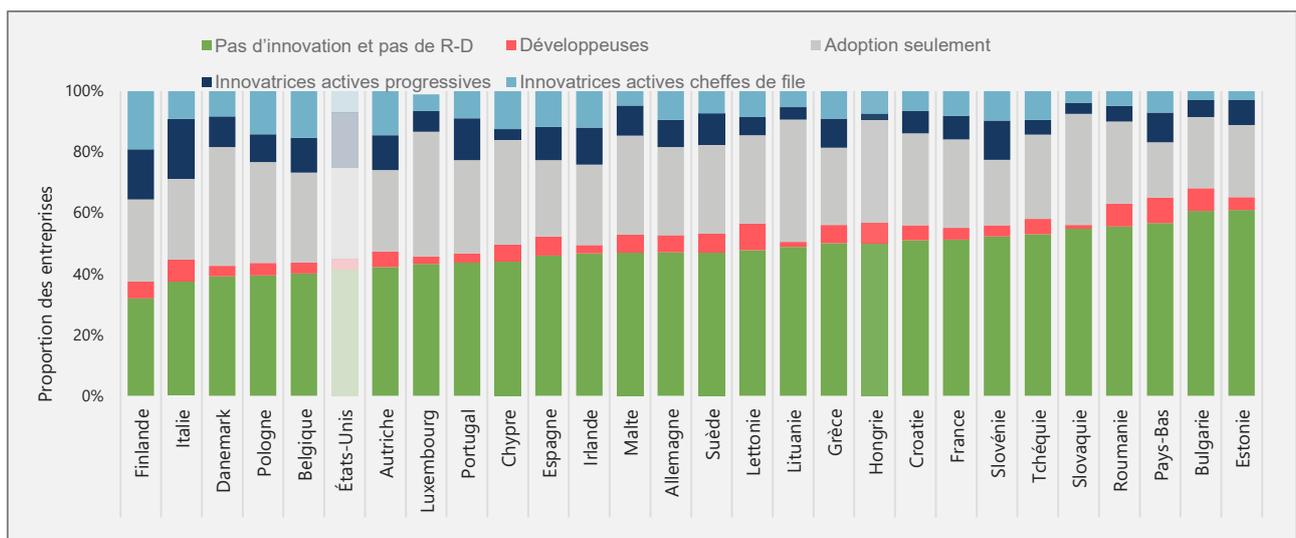
- Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?
Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?
Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans la recherche-développement (y compris l'acquisition de propriété intellectuelle) dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).



Le groupe « pas d'innovation et pas de R-D » comprend les entreprises qui n'ont pas mis sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services au cours du dernier exercice financier. Le groupe « adoption seulement » a mis sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services, sans toutefois déployer des efforts de recherche-développement propres. Les « développeuses » sont les entreprises qui n'ont pas mis sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services, mais ont alloué une part importante de leurs investissements à des activités de recherche-développement. Les « innovantes progressives » et les « cheffes de file de l'innovation » ont mis sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services tout en investissant dans des activités de recherche-développement. Les deux profils divergent sur l'aspect nouveauté des produits, procédés ou services. Pour les entreprises innovantes progressives, ces produits, procédés ou services sont nouveaux à l'échelle de l'entreprise, tandis que, pour les cheffes de file de l'innovation, ils sont nouveaux à l'échelle nationale ou mondiale.

PROFIL D'INNOVATION PAR PAYS



- Q. Quelle proportion du total de l'investissement était destinée au développement ou à la mise sur le marché de nouveaux produits, procédés ou services ?
Q. Ces produits, procédés ou services étaient-ils nouveaux à l'échelle de l'entreprise, du pays ou du marché mondial ?
Q. Au cours du dernier exercice financier, combien votre entreprise a-t-elle investi dans la recherche-développement (y compris l'acquisition de propriété intellectuelle) dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Activités d'innovation

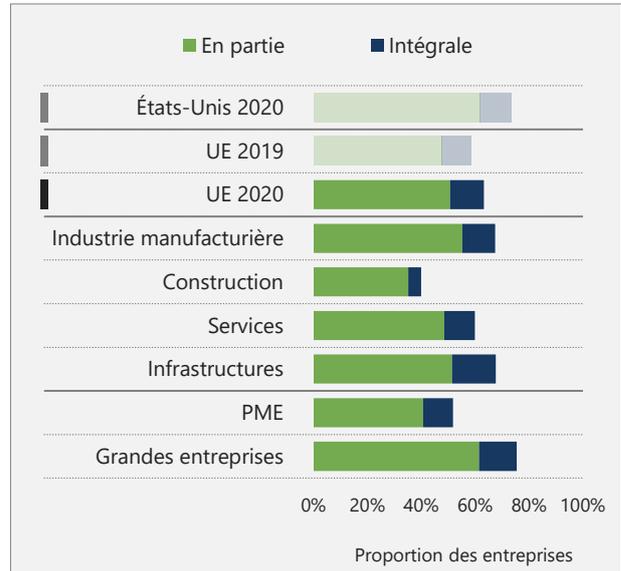
MISE EN ŒUVRE DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES

Environ la moitié des entreprises de l'UE (51 %) ont partiellement mis en œuvre au moins une technologie numérique, tandis que 12 % ont organisé l'ensemble de leur activité autour de ces technologies (« mise en œuvre intégrale »). Ces résultats marquent une légère hausse par rapport à ceux de l'enquête EIBIS 2019 (47 % pour une mise en œuvre en partie des technologies numériques et 11 % pour une mise en œuvre intégrale).

La mise en œuvre intégrale est plus répandue parmi les entreprises du secteur des infrastructures (16 %), tandis que les entreprises manufacturières font état le plus souvent d'une mise en œuvre partielle (55 %).

Dans l'ensemble, 75 % des grandes entreprises emploient au minimum une technologie numérique (mise en œuvre partielle ou intégrale), contre 52 % des PME.

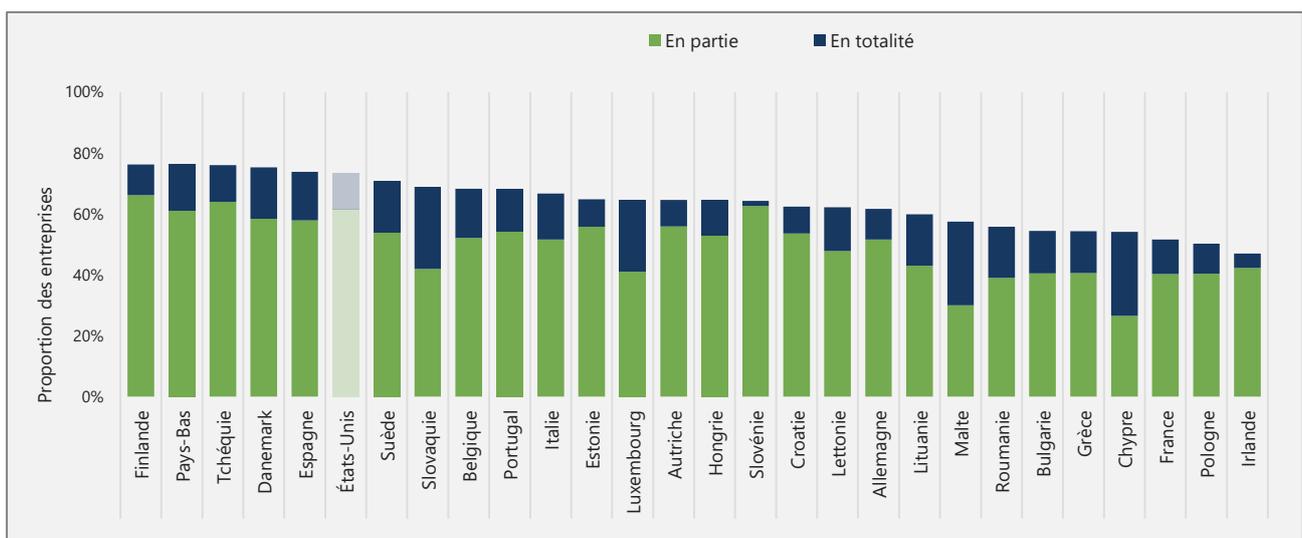
La mise en œuvre des technologies numériques présente de fortes différences d'un pays européen à l'autre, avec des taux d'adoption allant de 47 % à 76 %.



Q. Pouvez-vous dire, pour chacune des technologies numériques suivantes, si vous en avez entendu parler ou pas, si vous les avez mises en œuvre dans certaines parties de votre activité, ou si toute votre activité est organisée autour de ces technologies ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

MISE EN ŒUVRE DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES PAR PAYS

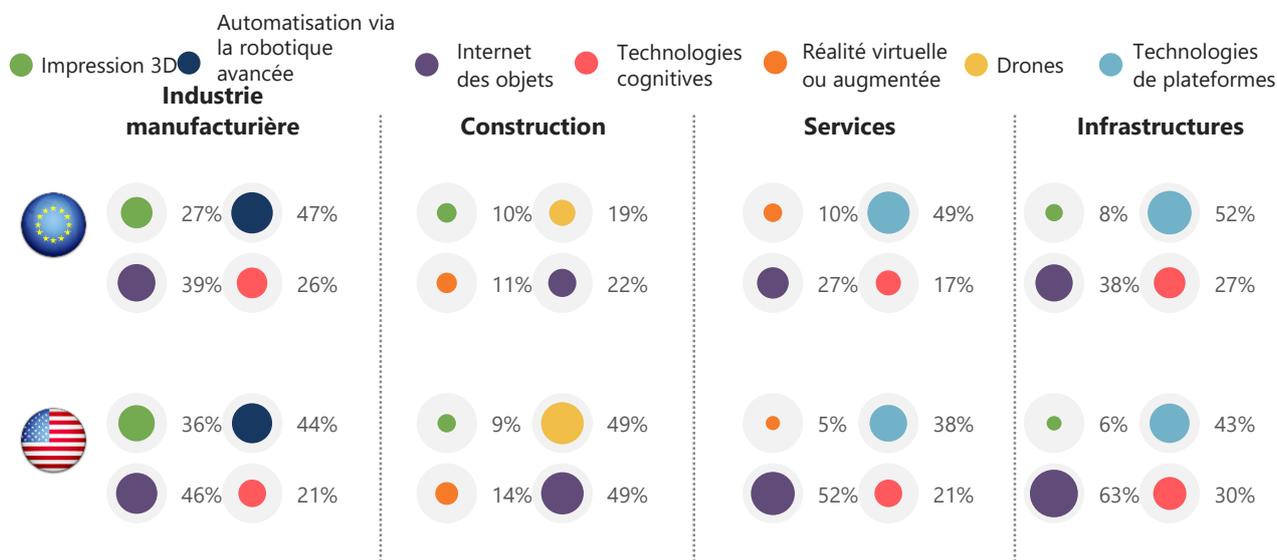


Q. Pouvez-vous dire, pour chacune des technologies numériques suivantes, si vous en avez entendu parler ou pas, si vous les avez mises en œuvre dans certaines parties de votre activité, ou si toute votre activité est organisée autour de ces technologies ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Activités d'innovation

TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES PAR SECTEUR



Q. Pouvez-vous dire, pour chacune des technologies numériques suivantes, si vous en avez entendu parler ou pas, si vous les avez mises en œuvre dans certaines parties de votre activité, ou si toute votre activité est organisée autour de ces technologies ?

Les technologies « mises en œuvre dans certaines parties de l'activité » et « autour desquelles toute l'activité est organisée » sont ici regroupées dans une même catégorie.
 Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

La proportion d'entreprises qui adoptent des technologies numériques varie selon les secteurs et les technologies. Dans certains domaines, les entreprises européennes enregistrent un retard par rapport à leurs homologues américaines. Les États-Unis présentent une avance particulièrement importante dans des domaines comme l'utilisation des applications de l'internet des objets et des drones.

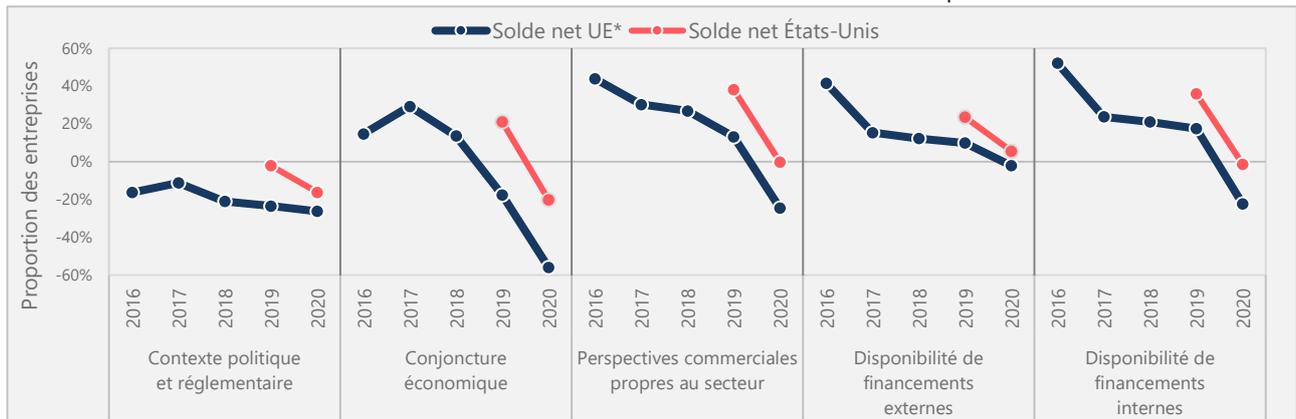
Les taux d'adoption convergent entre les entreprises européennes et américaines en ce qui concerne l'utilisation des autres technologies numériques, les premières enregistrant même un léger avantage sur les deuxièmes dans l'utilisation des technologies de plateformes.

Moteurs et freins

PERSPECTIVES DES ENTREPRISES À COURT TERME

Les entreprises sont plus nombreuses à s'attendre à une détérioration plutôt qu'à une amélioration du contexte politique et réglementaire au cours des douze prochains mois. Cette tendance est plus marquée que dans l'enquête EIBIS 2019.

Les entreprises se montrent aussi moins optimistes concernant la conjoncture économique en général, et elles sont plus nombreuses à s'attendre à une détérioration plutôt qu'à une embellie, dans le prolongement de la tendance au pessimisme croissant observée depuis 2018.

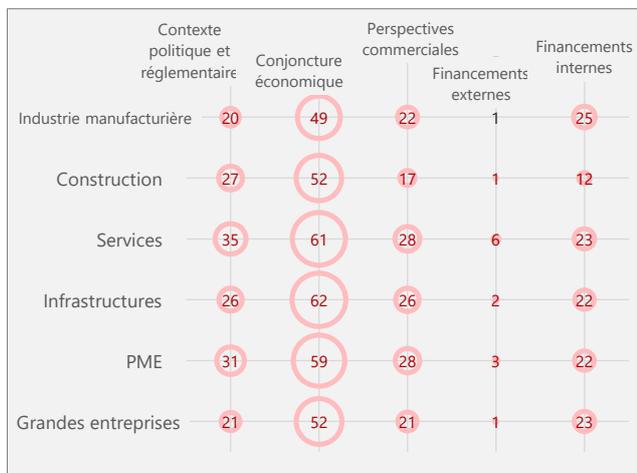


Q. Pour chacun des éléments suivants, pensez-vous qu'il s'améliorera, qu'il restera identique ou qu'il se détériorera au cours des douze prochains mois ?

* Le solde net correspond à la proportion des entreprises qui anticipent une amélioration minorée de la part de celles qui anticipent une dégradation.

Échantillon : toutes les entreprises.

PERSPECTIVES DES ENTREPRISES À COURT TERME PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES (SOLDE NET EN %)



Veuillez noter que les chiffres en rouge sont négatifs.

Q. Pour chacun des éléments suivants, pensez-vous qu'il s'améliorera, qu'il restera identique ou qu'il se détériorera au cours des douze prochains mois ?

Échantillon : toutes les entreprises.

De même, la majorité des entreprises ont une vision plutôt négative du contexte politique et réglementaire et de la conjoncture économique, ainsi que des financements externes et internes, et des perspectives commerciales.

Les entreprises des secteurs des infrastructures et des services sont généralement les plus pessimistes concernant la conjoncture économique.

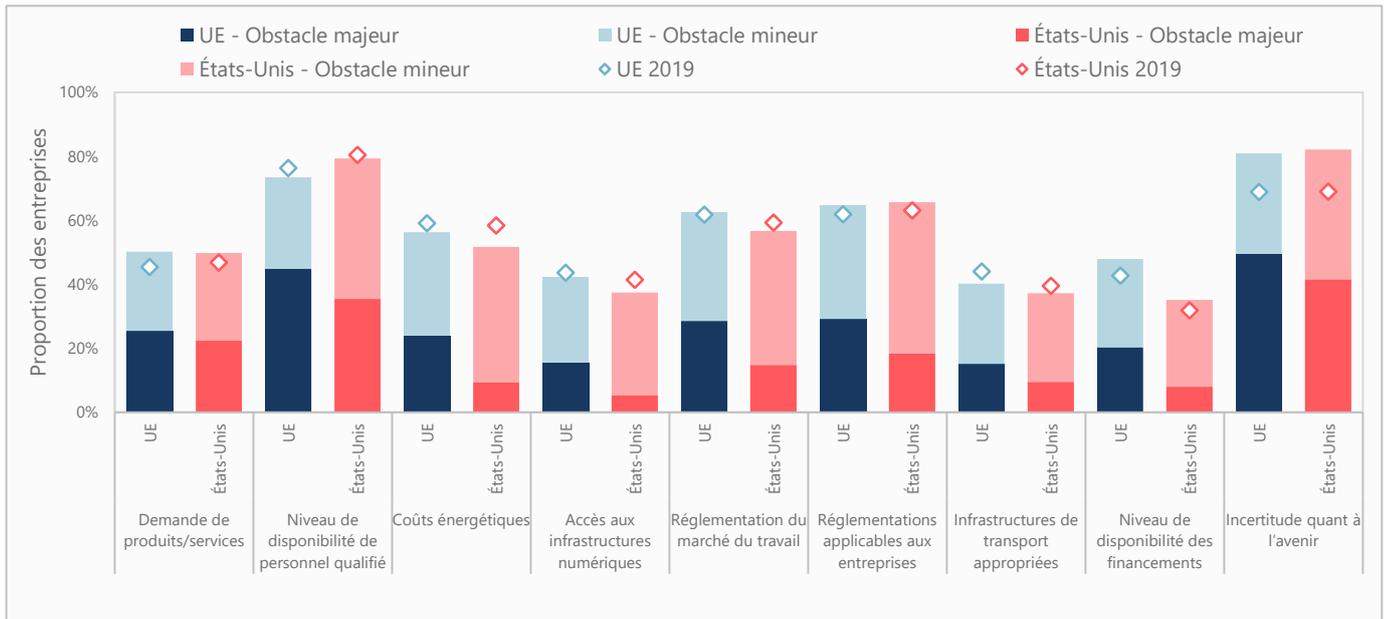
Les PME sont plus pessimistes que les grandes entreprises concernant la conjoncture économique en général et le contexte politique et réglementaire.

Moteurs et freins

ENTRAVES À L'INVESTISSEMENT SUR LE LONG TERME

L'incertitude quant à l'avenir est considérée comme la principale entrave à l'investissement sur le long terme (81 %, contre 69 % dans l'enquête EIBIS 2019). La disponibilité de personnel qualifié est le deuxième frein le plus souvent cité par les entreprises (73 %, un chiffre comparable au résultat de l'enquête EIBIS 2019).

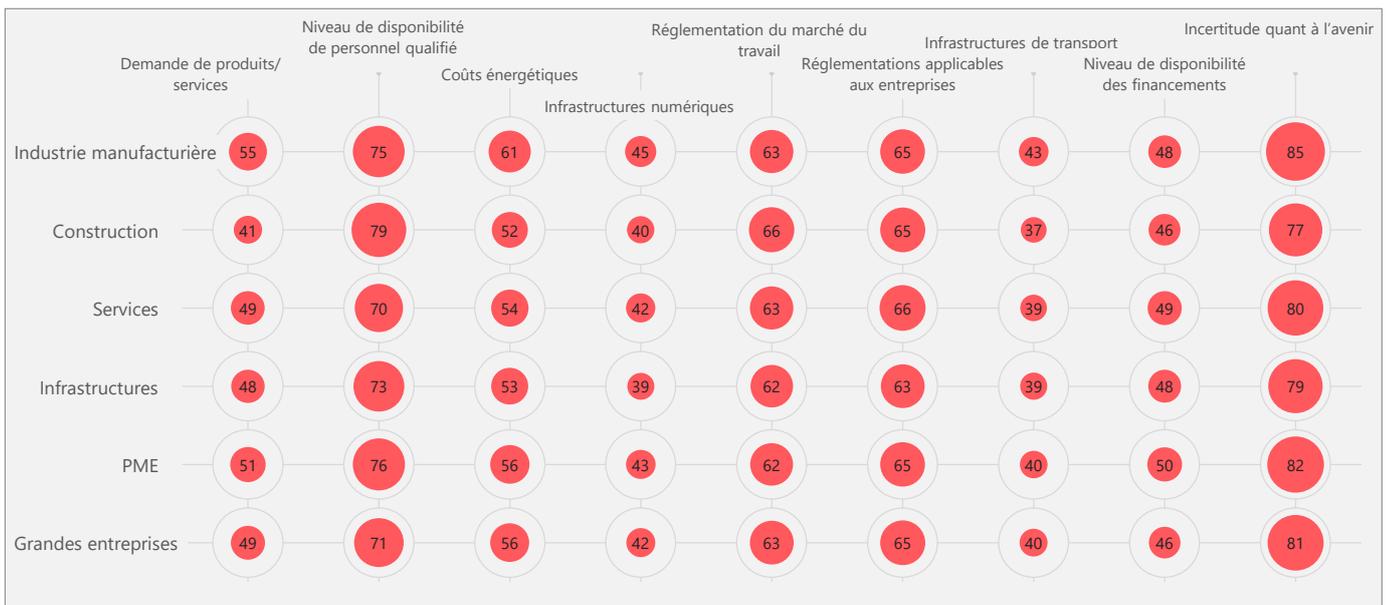
Ces deux aspects restent les entraves le plus souvent citées tous secteurs et catégories d'entreprises confondus. La principale différence entre l'UE et les États-Unis réside dans l'accès au financement, qui est cité comme une entrave plus fréquemment par les entreprises européennes.



Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou ce n'est pas du tout un obstacle ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

ENTRAVES SUR LE LONG TERME PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES



Q. Lorsque vous considérez vos activités d'investissement, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou ce n'est pas du tout un obstacle ?

Les obstacles « mineurs » et « majeurs » sont ici regroupés dans une même catégorie.

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Financement de l'investissement

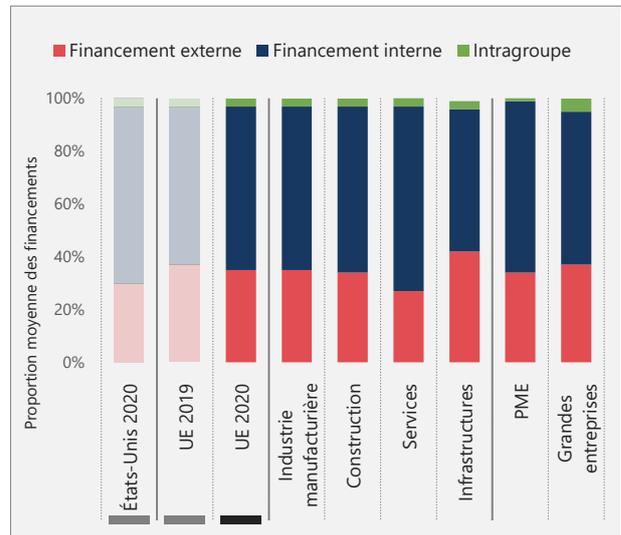
SOURCES DU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Comme dans l'enquête EIBIS 2019, les entreprises de l'UE continuent de s'appuyer sur des ressources internes pour financer la majorité de leurs investissements (62 %) en 2019.

Les entreprises du secteur des infrastructures affichent la proportion la plus élevée d'investissements soutenus par des financements externes (42 %), tandis que celles du secteur des services enregistrent la proportion la plus faible (27 %).

Les grandes entreprises ont financé une plus grande proportion de leurs investissements par des opérations intragroupe que les petites entreprises (5 %, contre 2 %).

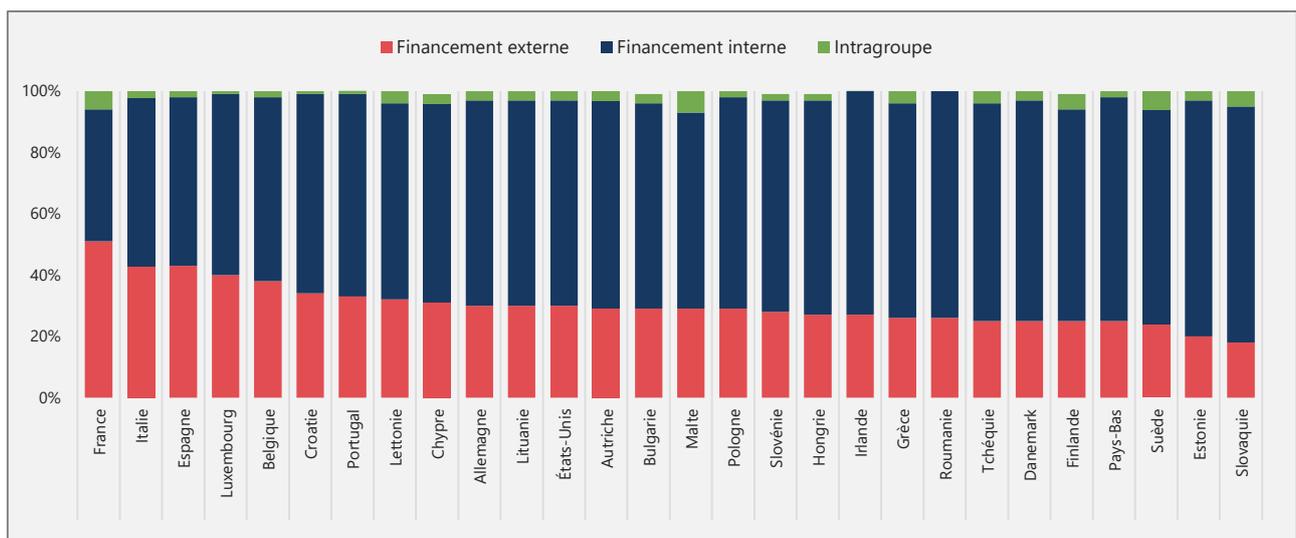
Le recours aux financements externes est le plus élevé parmi les entreprises en France (51 %), devant l'Italie et l'Espagne (43 % dans les deux pays). Les entreprises en Slovaquie (18 %) et en Estonie (20 %) sont les moins susceptibles de s'appuyer sur des financements externes.



Q. Quelle est la proportion de votre investissement financée par chacune des sources suivantes ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

SOURCES DU FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT PAR PAYS



Q. Quelle est la proportion de votre investissement financée par chacune des sources suivantes ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

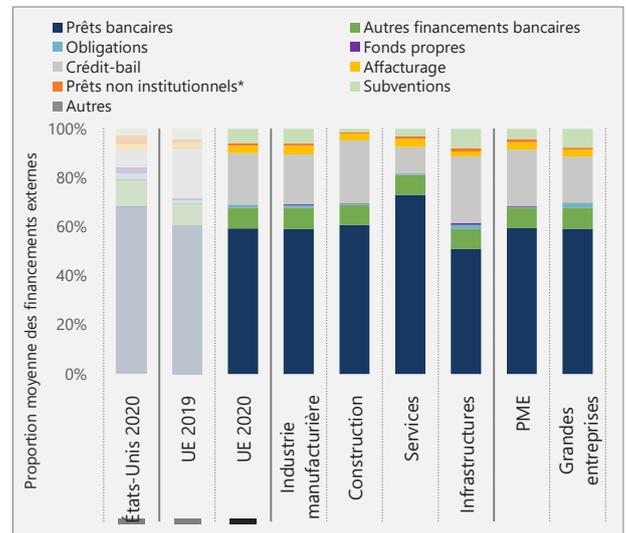
Financement de l'investissement

TYPES DE FINANCEMENT EXTERNE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les prêts bancaires représentent la plus grande part des financements externes utilisés pour les activités d'investissement (59 %). Ce résultat concorde avec les données des enquêtes EIBIS pour les années 2016 à 2019. Les entreprises du secteur des services sont particulièrement susceptibles d'avoir eu recours à des prêts bancaires, lesquels représentent 73 % des financements externes. Globalement, le crédit-bail ou location-vente représente la deuxième source de financement externe, avec une proportion moyenne de 21 %.

La structure des financements externes utilisés aux États-Unis diffère de celle de l'UE. La proportion des prêts bancaires (68 %) y est plus élevée et la proportion du crédit-bail plus faible (7 %).

Les entreprises à Chypre et en France sont celles qui ont le plus recouru aux prêts bancaires (respectivement 82 % et 80 %), tandis que les entreprises en Hongrie (26 %) sont celles qui ont fait le moins appel à ce type de financement externe. Plus que dans tout autre pays de l'UE, les entreprises au Danemark ont eu recours au crédit-bail, qui représente jusqu'à 47 % de leurs financements externes.

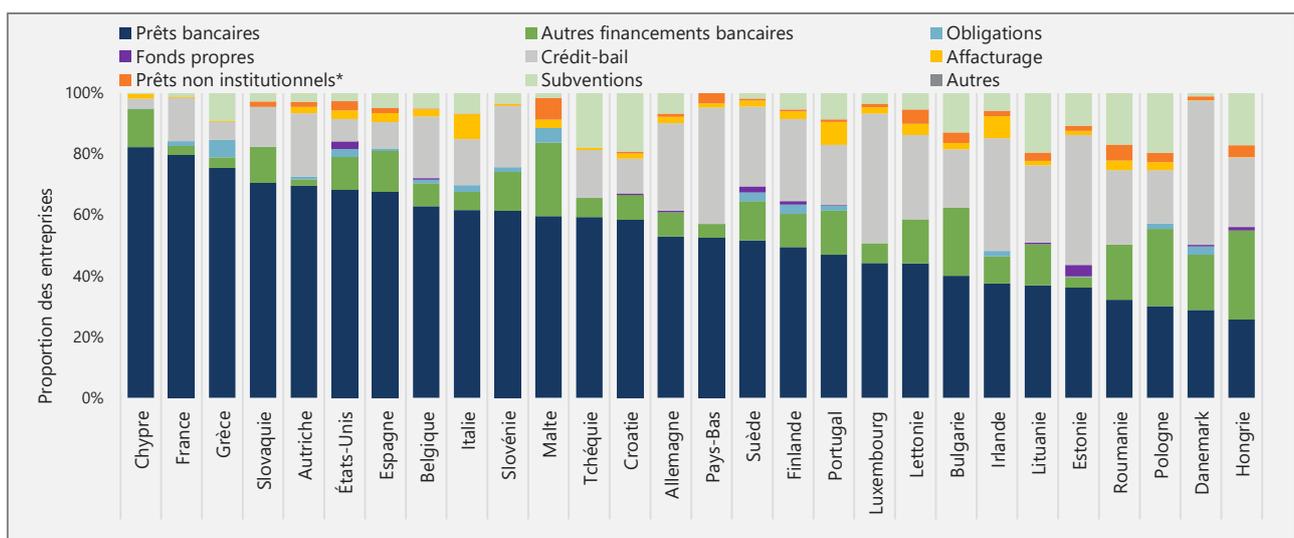


Q. Quelle proportion de votre financement externe représente approximativement chacune des sources suivantes ?

* Prêts consentis par la famille, des amis ou des partenaires d'affaires.

Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

TYPES DE FINANCEMENT EXTERNE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT PAR PAYS



Q. Quelle proportion de votre financement externe représente approximativement chacune des sources suivantes ?

* Prêts consentis par la famille, des amis ou des partenaires d'affaires.

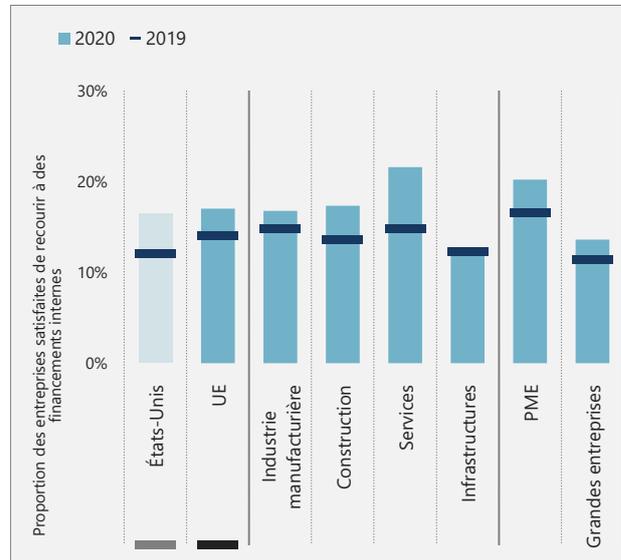
Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Financement de l'investissement

PROPORTION DES ENTREPRISES SATISFAITES DE S'APPUYER EXCLUSIVEMENT SUR DES SOURCES INTERNES POUR FINANCER LEURS INVESTISSEMENTS

Une entreprise sur six dans l'UE (17 %) n'a pas sollicité de financement externe car elle était satisfaite de recourir à des financements internes ou n'a pas eu besoin de financement. La proportion d'entreprises n'ayant pas sollicité de financement externe est plus élevée que celle ressortant de l'enquête EIBIS 2019 (14 %). Les entreprises du secteur des services sont plus susceptibles de se déclarer satisfaites de s'appuyer sur des sources internes (21 %). En outre, les PME ont été plus nombreuses que les grandes entreprises à se dire satisfaites (20 %, contre 14 %).

Les entreprises en Irlande (31 %) et en Finlande (30 %) sont les plus susceptibles de déclarer qu'elles étaient satisfaites de s'appuyer sur des sources internes ou qu'elles n'avaient pas besoin de financements, à l'opposé des entreprises en Lituanie qui sont les moins susceptibles de faire ce constat (4 %).



Q. Quelle était votre motivation principale pour ne pas solliciter un financement externe pour vos activités d'investissement ? Nous étions satisfaits de recourir à un financement interne/nous n'avions pas besoin d'un financement.

Échantillon : toutes les entreprises.

PROPORTION DES ENTREPRISES SATISFAITES DE S'APPUYER EXCLUSIVEMENT SUR DES SOURCES INTERNES POUR FINANCER LEURS INVESTISSEMENTS PAR PAYS



Q. Quelle était votre motivation principale pour ne pas solliciter un financement externe pour vos activités d'investissement ? Nous étions satisfaits de recourir à un financement interne/nous n'avions pas besoin d'un financement.

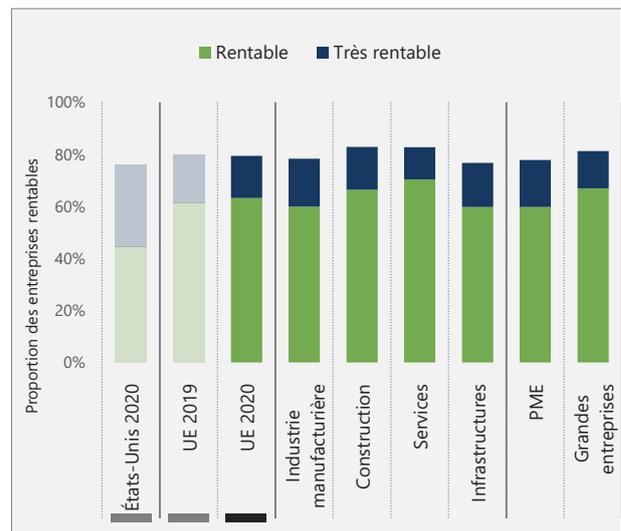
Échantillon : toutes les entreprises.

Financement de l'investissement

PROPORTION DES ENTREPRISES RENTABLES

Une entreprise sur six dans l'UE (16 %) a indiqué être très rentable au cours de l'exercice financier écoulé, soit un niveau comparable à celui observé dans l'enquête EIBIS 2019. La proportion d'entreprises très rentables est plus faible dans le secteur des services (12 %) mais est plus élevée parmi les PME que parmi les grandes entreprises (18 %, contre 14 %). La proportion d'entreprises indiquant être très rentables est plus élevée aux États-Unis que dans l'UE (32 %, contre 16 %).

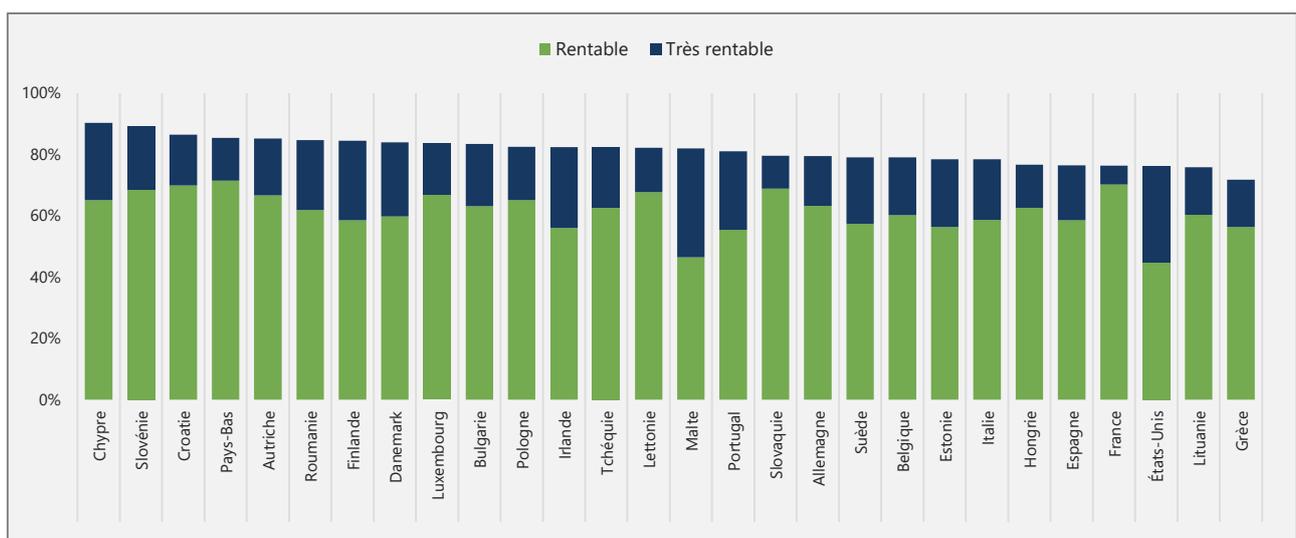
Dans l'UE, la proportion d'entreprises très rentables est restée la plus élevée à Malte (36 %, ce qui est comparable au résultat de l'enquête EIBIS 2019) et la plus faible en France (6 %).



Q. Si l'on tient compte de toutes les sources de revenu au cours du dernier exercice financier, votre entreprise a-t-elle généré un bénéfice ou une perte avant impôt, ou le résultat était-il à l'équilibre ? Par une entreprise « très rentable », on entend une entreprise qui affiche un ratio bénéfice/chiffre d'affaires de 10 % ou plus.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

PROPORTION DES ENTREPRISES RENTABLES PAR PAYS



Q. Si l'on tient compte de toutes les sources de revenu au cours du dernier exercice financier, votre entreprise a-t-elle généré un bénéfice ou une perte avant impôt, ou le résultat était-il à l'équilibre ? Par une entreprise « très rentable », on entend une entreprise qui affiche un ratio bénéfice/chiffre d'affaires de 10 % ou plus.

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement

DEGRÉ D'INSATISFACTION QUANT AUX FINANCEMENTS EXTERNES REÇUS

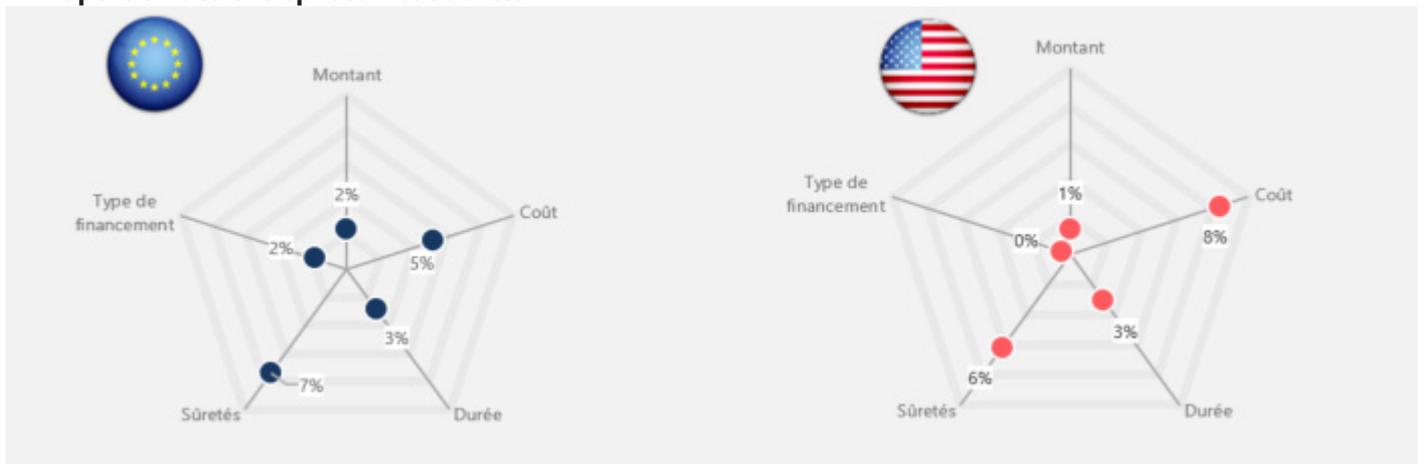
Parmi les entreprises de l'UE qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier, une minorité n'est pas satisfaite à l'égard du montant, du coût, de la durée, de la sûreté ou du type de financement reçu.

Les motifs d'insatisfaction les plus courants parmi les entreprises de l'UE sont l'exigence d'une sûreté (7 %) et le coût des financements externes (5 %).

En général, la proportion des entreprises qui expriment leur insatisfaction quant au financement reçu est comparable aux résultats ressortant de l'enquête EIBIS 2019.

Le degré d'insatisfaction est similaire parmi les entreprises européennes et leurs homologues américaines sur les différents aspects des financements externes.

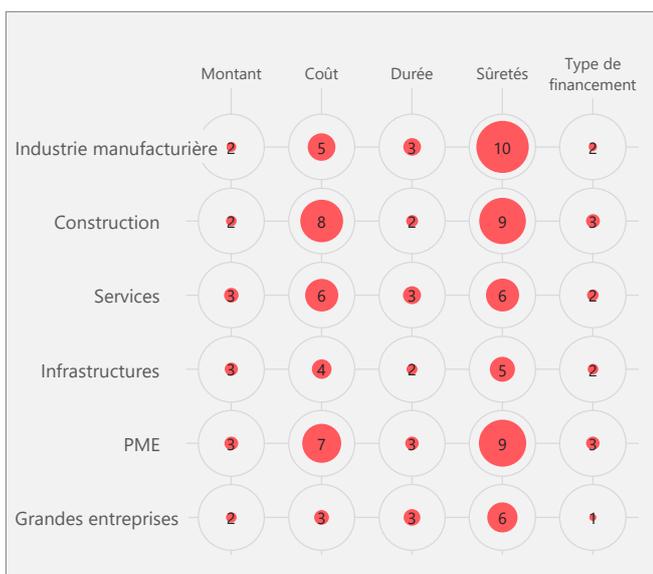
Proportion des entreprises insatisfaites



Q. Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction concernant... ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

DEGRÉ D'INSATISFACTION PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES (%)



Les PME sont plus nombreuses que les grandes entreprises à exprimer leur insatisfaction à l'égard du coût des financements externes, mais le degré d'insatisfaction concernant les autres motifs reste globalement homogène pour les entreprises de catégories et de secteurs différents.

Q. Quel est votre degré de satisfaction ou d'insatisfaction concernant... ?

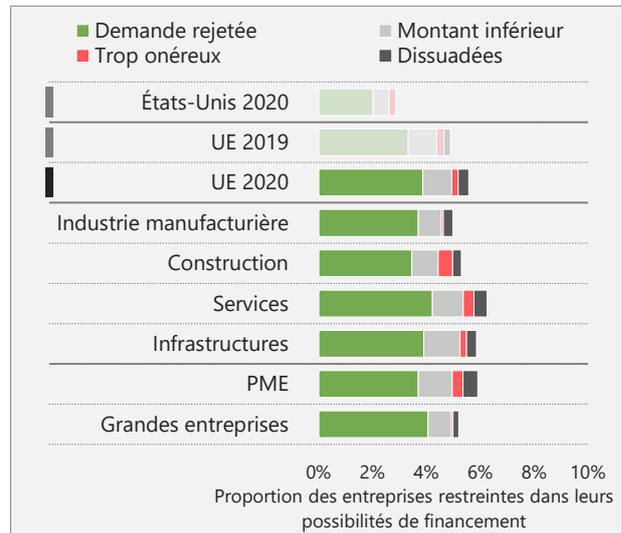
Échantillon : toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Accès au financement

PROPORTION D'ENTREPRISES RESTREINTES DANS LEURS POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Dans l'UE, 6 % des entreprises pouvaient être considérées comme restreintes dans leurs possibilités d'accès aux financements externes en 2019. Cette proportion est comparable à celle observée dans l'enquête EIBIS 2019.

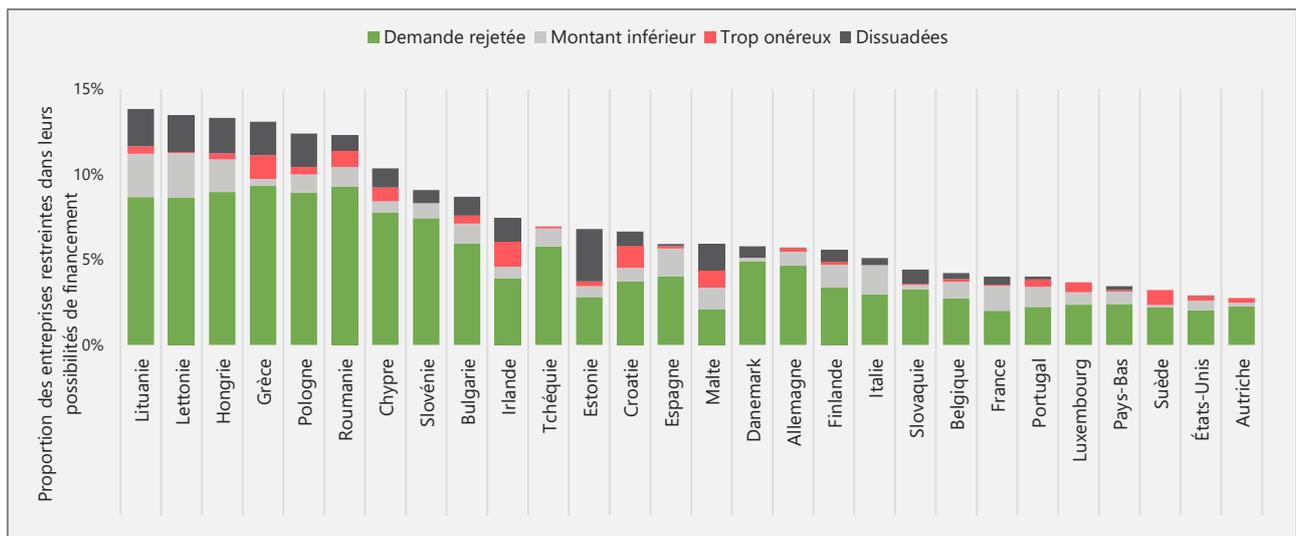
La Lituanie et la Lettonie enregistrent la proportion la plus élevée d'entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement (13 % dans chacun des deux pays), tandis que l'Autriche, la Suède et les Pays-Bas (3 % dans les trois pays) enregistrent la proportion la plus faible.



Parmi les entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement figurent : celles insatisfaites par le montant des financements obtenus (montant inférieur), celles qui ont sollicité des financements externes mais ne les ont pas obtenus (demande rejetée) et celles qui n'en ont pas sollicité car elles estimaient que les coûts d'emprunt seraient trop élevés (trop onéreux) ou qu'elles obtiendraient un refus (dissuadées).

Échantillon : toutes les entreprises.

PROPORTION D'ENTREPRISES RESTREINTES DANS LEURS POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT PAR PAYS



Parmi les entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement figurent : celles insatisfaites par le montant des financements obtenus (montant inférieur), celles qui ont sollicité des financements externes mais ne les ont pas obtenus (demande rejetée) et celles qui n'en ont pas sollicité car elles estimaient que les coûts d'emprunt seraient trop élevés (trop onéreux) ou qu'elles obtiendraient un refus (dissuadées).

Échantillon : toutes les entreprises.

Effacité énergétique

PROPORTION DES ENTREPRISES INVESTISSANT DANS DES MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

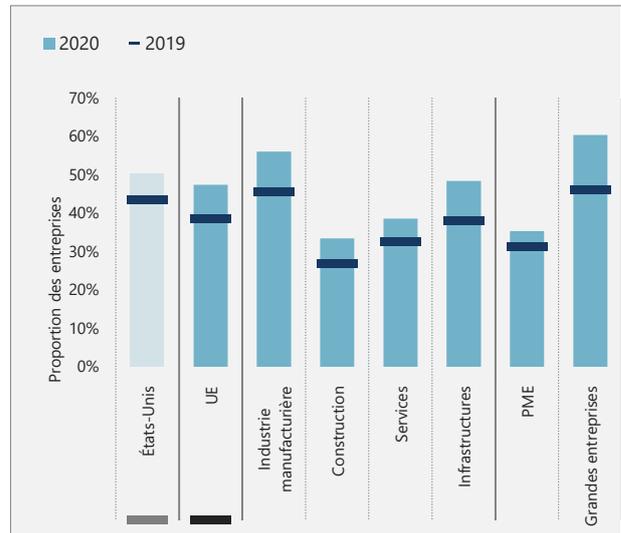
Dans l'UE, près de la moitié (47 %) des entreprises ont investi dans des mesures visant à améliorer leur efficacité énergétique, contre 38 % dans l'enquête EIBIS 2019. Cette proportion est plus élevée parmi les entreprises manufacturières (56 %) et plus faible parmi les entreprises des secteurs de la construction et des services (respectivement 33 % et 39 %). Plus de la moitié des grandes entreprises (60 %) ont investi dans des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique au cours du dernier exercice financier, contre 35 % des PME.

La proportion des entreprises aux États-Unis et dans l'UE qui ont investi dans des mesures visant à améliorer leur efficacité énergétique est la même.

Dans l'UE, les entreprises en France (55 %) et au Luxembourg (54 %) sont les plus susceptibles d'avoir investi dans des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique. À l'inverse, les entreprises en Lituanie et en Grèce (26 % dans les deux pays) sont les moins susceptibles d'avoir investi dans des mesures allant dans ce sens.

Q. Quelle est la proportion du total des investissements effectués au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises.



PROPORTION DES ENTREPRISES INVESTISSANT DANS DES MESURES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR PAYS



Q. Quelle est la proportion du total des investissements effectués au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises.

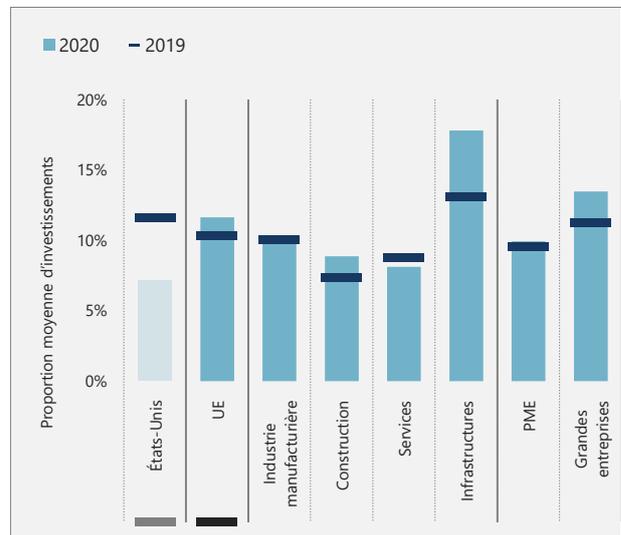
Effacité énergétique

PROPORTION MOYENNE D'INVESTISSEMENTS DANS DES MESURES D'EFFACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans l'UE, la proportion moyenne d'investissements dans des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique s'est établie à 12 %, ce qui correspond au résultat de l'enquête EIBIS 2019 (10 %). Elle est plus élevée qu'aux États-Unis (7 %).

Les entreprises du secteur des infrastructures consacrent la proportion moyenne d'investissements la plus élevée (18 %) aux mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique.

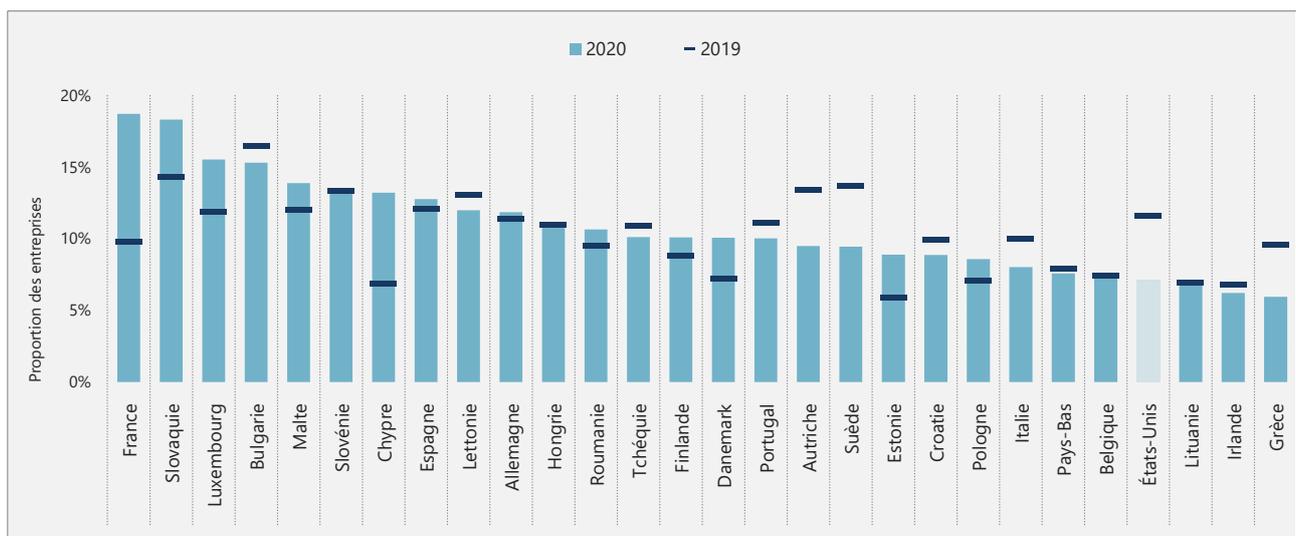
La proportion moyenne d'investissements dans des mesures d'efficacité énergétique était la plus élevée en France (19 %) et en Slovaquie (18 %). À l'opposé, elle était la plus faible en Grèce et en Irlande (6 %) dans les deux pays).



Q. Quelle est la proportion du total des investissements effectués au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

PROPORTION MOYENNE D'INVESTISSEMENTS DANS DES MESURES D'EFFACITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR PAYS

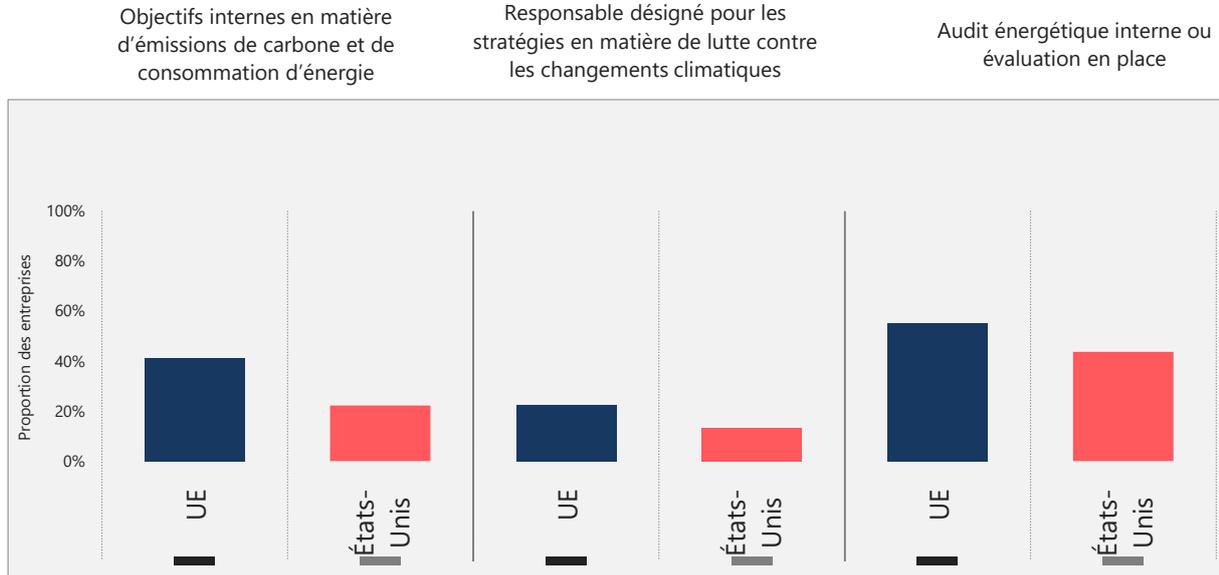


Q. Quelle est la proportion du total des investissements effectués au cours du dernier exercice financier qui a été consacrée principalement à des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique dans votre entreprise ?

Échantillon : toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Efficacité énergétique

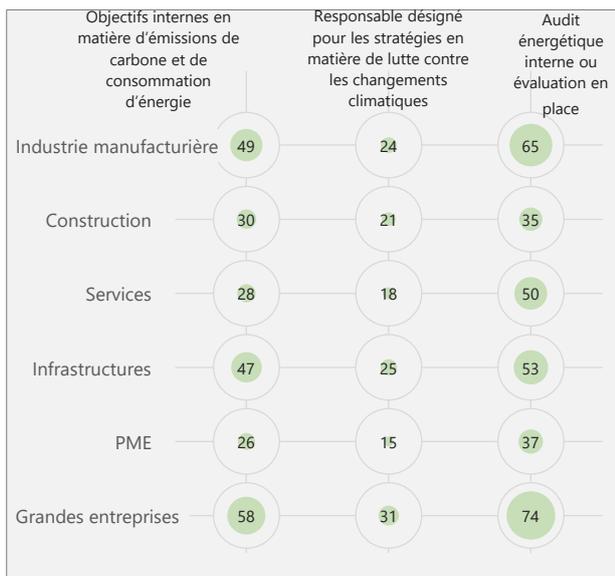
OBJECTIFS, GESTION ET AUDIT INTERNE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE



- Q. En 2019 et dans des conditions normales, votre entreprise s'est-elle fixé des objectifs internes en matière d'émissions de carbone et de consommation d'énergie et en a-t-elle assuré le suivi ?
- Q. En 2019 et dans des conditions normales, votre entreprise avait-elle un responsable désigné pour la définition et le suivi des stratégies en matière de lutte contre les changements climatiques ?
- Q. Est-il possible de savoir si votre entreprise a réalisé un audit énergétique au cours des quatre dernières années ? Cela signifie qu'une évaluation des besoins et de l'efficacité énergétiques du ou des bâtiments de votre entreprise a été effectuée.

Échantillon : toutes les entreprises.

OBJECTIFS, GESTION ET AUDIT INTERNE DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES



Dans l'UE, quatre entreprises sur dix (41 %) déclarent qu'elles se sont fixé des objectifs internes en matière d'émissions de carbone et de consommation d'énergie en 2019, tandis que 23 % des entreprises avaient un responsable désigné pour les stratégies de lutte contre les changements climatiques. Plus de la moitié (55 %) indiquent avoir réalisé un audit énergétique au cours des quatre dernières années. Pour chacune de ces mesures, la proportion d'entreprises répondant par l'affirmative est plus élevée dans l'UE qu'aux États-Unis.

Les entreprises de l'industrie manufacturière et du secteur des infrastructures sont les plus enclines à s'être fixé des objectifs internes en matière d'émissions de carbone et de consommation d'énergie. Les entreprises de l'industrie manufacturière sont aussi les plus susceptibles d'avoir réalisé un audit énergétique.

Les grandes entreprises sont nettement plus susceptibles que les PME d'avoir mis en place de telles mesures.

- Q. En 2019 et dans des conditions normales, votre entreprise s'est-elle fixé des objectifs internes en matière d'émissions de carbone et de consommation d'énergie et en a-t-elle assuré le suivi ?
- Q. En 2019 et dans des conditions normales, votre entreprise avait-elle un responsable désigné pour la définition et le suivi des stratégies en matière de lutte contre les changements climatiques ?
- Q. Est-il possible de savoir si votre entreprise a réalisé un audit énergétique au cours des quatre dernières années ? Cela signifie qu'une évaluation des besoins et de l'efficacité énergétiques du ou des bâtiments de votre entreprise a été effectuée.

Échantillon : toutes les entreprises.

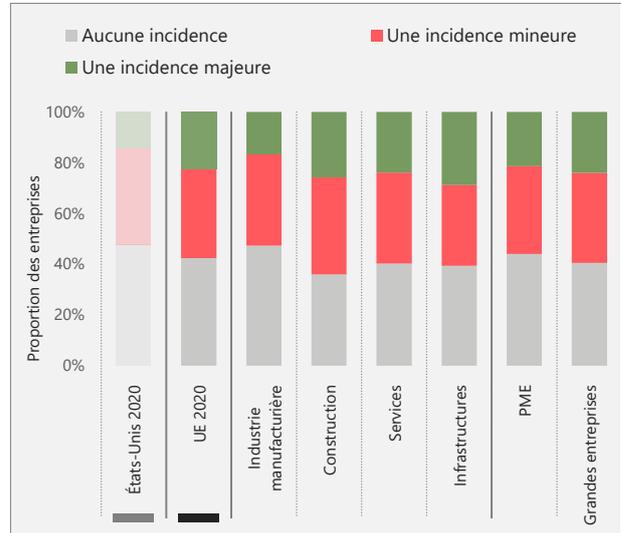
Changements climatiques

INCIDENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans l'UE, 23 % des entreprises affirment que les changements climatiques ont une incidence majeure sur leur activité et 35 % qu'ils ont une incidence mineure. Les entreprises américaines sont moins susceptibles de déclarer que les changements climatiques ont une incidence majeure sur leur activité (14 %).

Les entreprises manufacturières sont les moins susceptibles d'affirmer que les changements climatiques ont une incidence majeure sur leur activité (17 %).

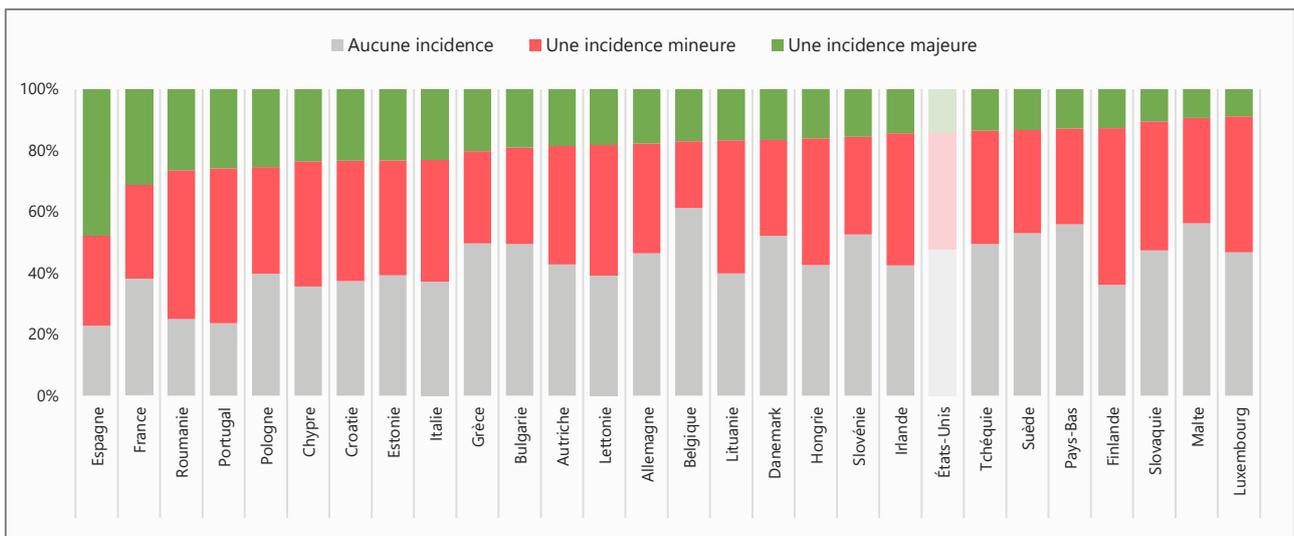
Les entreprises en Espagne sont de loin les plus susceptibles d'affirmer que les changements climatiques ont une incidence majeure sur leur activité (48 %), devant les entreprises en France. Les entreprises en Belgique (61 %), à Malte et aux Pays-Bas (56 % dans ces deux pays) sont les plus susceptibles de n'imputer aucune incidence aux changements climatiques (48 %).



Q. Lorsque vous considérez les changements climatiques et l'évolution des schémas météorologiques qui en découle, diriez-vous que ces phénomènes météorologiques ont actuellement une incidence majeure, une incidence mineure ou n'ont aucune incidence sur votre activité ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

INCIDENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES PAR PAYS



Q. Lorsque vous considérez les changements climatiques et l'évolution des schémas météorologiques qui en découle, diriez-vous que ces phénomènes météorologiques ont actuellement une incidence majeure, une incidence mineure ou n'ont aucune incidence sur votre activité ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques

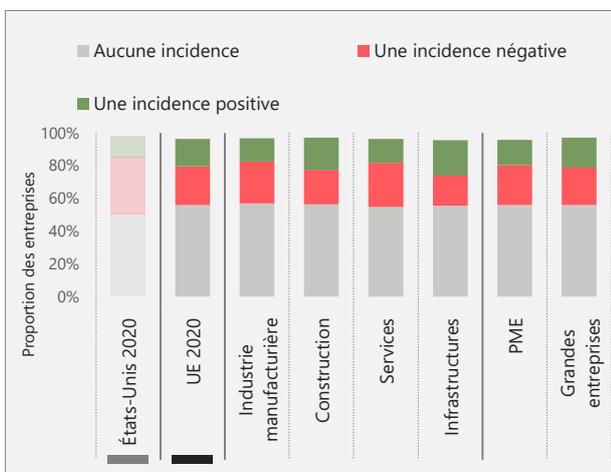
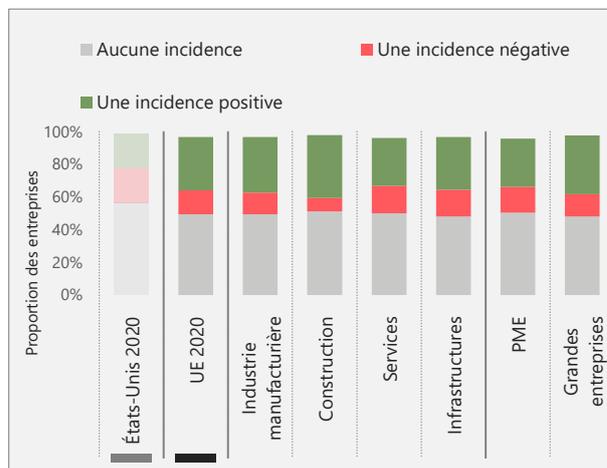
RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CARBONE AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES PAR SECTEUR ET PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES (INCIDENCE NETTE EN %)

Une entreprise européenne sur trois (33 %) estime que la transition vers un avenir à faible intensité de carbone aura une incidence positive sur la **demande du marché** au cours des cinq prochaines années. Elles sont 15 % à estimer que la transition aura une incidence négative et 49 % qu'elle n'aura aucune incidence. Les entreprises européennes sont plus optimistes que les entreprises américaines sur cette question.

Les entreprises du secteur de la construction sont davantage susceptibles de prévoir une incidence positive sur la demande du marché (38 %). Les grandes entreprises sont plus susceptibles d'anticiper une incidence positive que les PME (36 %, contre 30 %).

Q. Quelle incidence aura la transition vers une réduction des émissions de carbone sur la demande du marché au cours des cinq prochaines années ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).



Les entreprises européennes sont plus susceptibles d'affirmer que la transition vers un avenir à faible intensité de carbone aura une incidence plutôt négative sur la **chaîne d'approvisionnement** au cours des cinq prochaines années (respectivement 24 % et 17 %). Les entreprises américaines sont plus susceptibles que les entreprises européennes de prévoir une incidence négative (35 %).

Les entreprises des secteurs des infrastructures et de la construction sont les plus enclines à anticiper un impact positif sur leur chaîne d'approvisionnement (respectivement 22 % et 20 %).

Q. Quelle incidence aura la transition vers une réduction des émissions de carbone sur votre chaîne d'approvisionnement au cours des cinq prochaines années ?

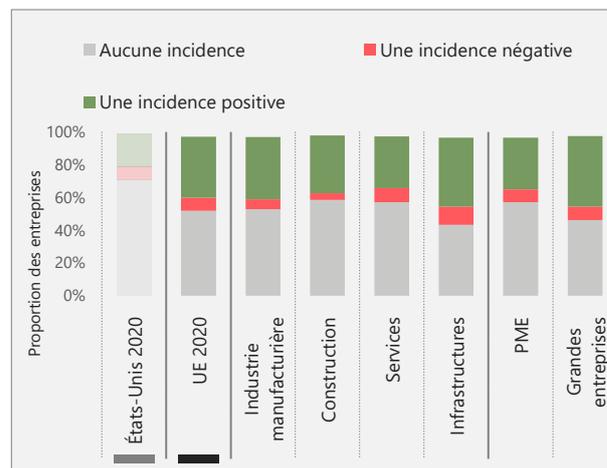
Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Dans l'UE, 37 % des entreprises estiment que la transition vers un avenir à faible intensité de carbone aura une incidence positive sur leur **réputation** au cours des cinq prochaines années, contre 8 % qui pensent qu'elle aura une incidence négative. Là encore, les entreprises européennes sont plus optimistes que les entreprises américaines.

Les entreprises du secteur des infrastructures sont les plus susceptibles de prévoir une incidence positive sur leur réputation (42 %). Les grandes entreprises sont plus susceptibles d'anticiper une incidence positive que les PME (43 %, contre 32 %).

Q. Quelle incidence aura la transition vers une réduction des émissions de carbone sur votre réputation au cours des cinq prochaines années ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).



Changements climatiques

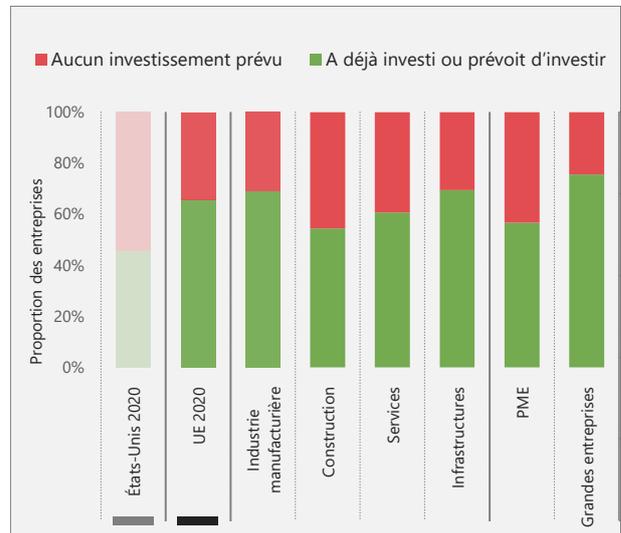
PROJETS D'INVESTISSEMENT VISANT À REMÉDIER AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Deux entreprises de l'UE sur trois (67 %) ont effectué ou prévoient d'effectuer des investissements pour remédier aux effets des phénomènes météorologiques et réduire les émissions de carbone. Ce chiffre est supérieur à ce que l'on observe aux États-Unis (46 %).

La proportion des entreprises qui ont effectué ou prévoient d'effectuer des investissements pour remédier aux effets des phénomènes météorologiques et réduire les émissions de carbone est plus élevée dans l'industrie manufacturière et le secteur des infrastructures (71 % dans les deux secteurs) et plus faible dans le secteur de la construction (55 %). La proportion des grandes entreprises à avoir investi ou à prévoir d'investir dans ce domaine est supérieure à celle des PME (78 %, contre 58 %).

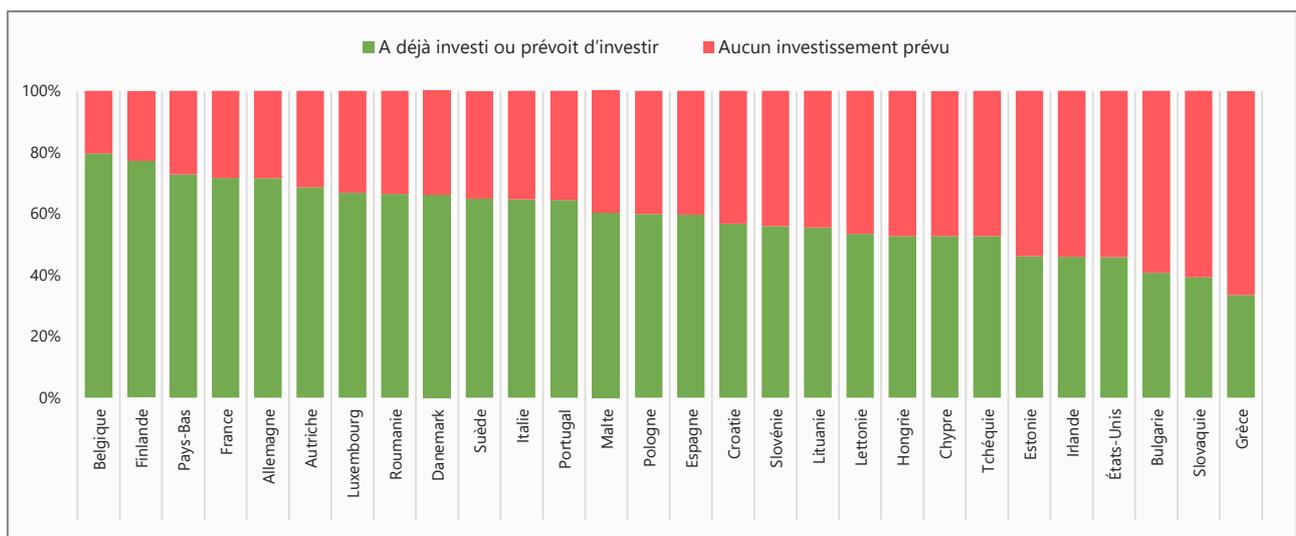
Les entreprises en Belgique (80 %) et en Finlande (77 %) sont les plus susceptibles d'avoir effectué ou de prévoir d'effectuer des investissements. À l'opposé, les entreprises en Grèce (33 %) et en Slovaquie (39 %) sont les moins susceptibles de soutenir cette affirmation.

Q. Lorsque vous considérez les investissements visant à remédier aux effets des phénomènes météorologiques et à réduire les émissions de carbone, laquelle des propositions suivantes s'applique ?



Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

PROJETS D'INVESTISSEMENT VISANT À REMÉDIER AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES PAR PAYS

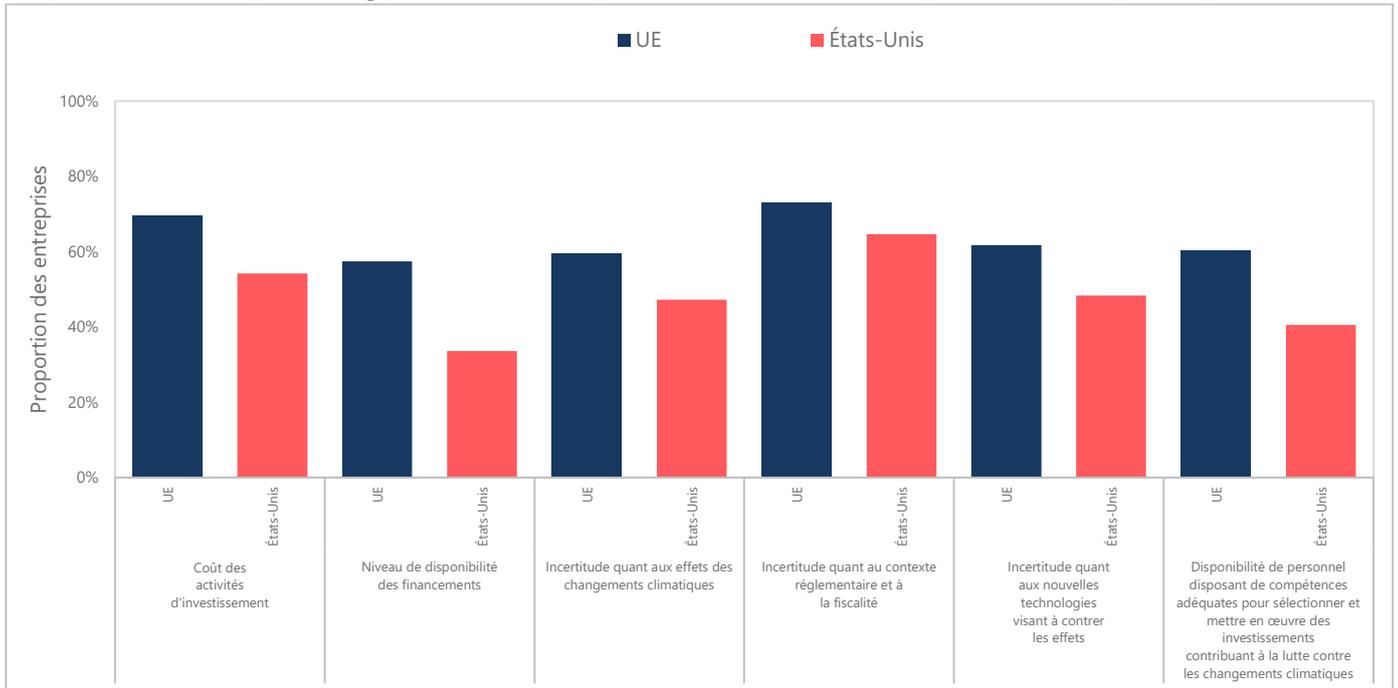


Q. Lorsque vous considérez les investissements visant à remédier aux effets des phénomènes météorologiques et à réduire les émissions de carbone, laquelle des propositions suivantes s'applique ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Changements climatiques

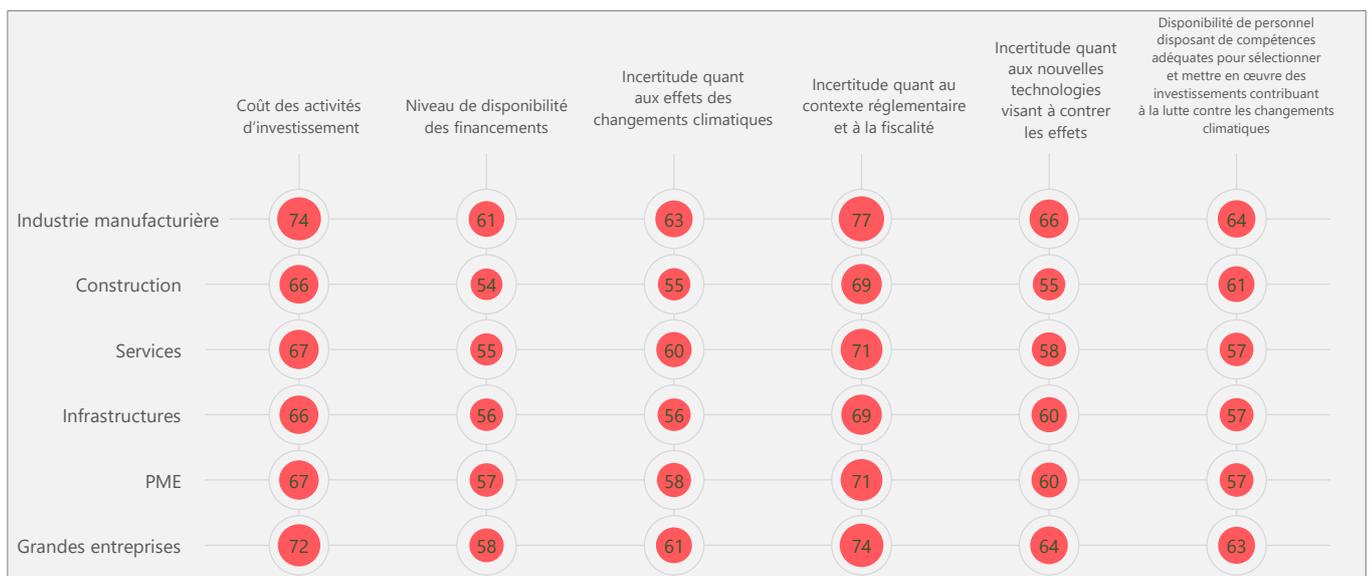
ENTRAVES À L'INVESTISSEMENT DANS DES ACTIVITÉS VISANT À REMÉDIER AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – COMPARAISON ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LES ÉTATS-UNIS



Q. Lorsque vous considérez les investissements dans des activités visant à remédier aux effets des phénomènes météorologiques et à réduire les émissions de carbone, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou ce n'est pas du tout un obstacle ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

ENTRAVES À L'INVESTISSEMENT DANS DES ACTIVITÉS VISANT À REMÉDIER AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES ET PAR SECTEUR



Q. Lorsque vous considérez les investissements dans des activités visant à remédier aux effets des phénomènes météorologiques et à réduire les émissions de carbone, dans quelle mesure chacun des éléments suivants est-il un obstacle ? Est-ce un obstacle majeur, un obstacle mineur ou ce n'est pas du tout un obstacle ?

Échantillon : toutes les entreprises (les données ne font pas apparaître celles qui ont indiqué que ces éléments ne représentaient pas du tout un obstacle, ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Profil des entreprises

CONTRIBUTION À LA VALEUR AJOUTÉE

Les grandes entreprises (plus de 250 employés) représentent environ la moitié de la valeur ajoutée (48 %) dans l'UE. Les entreprises de taille moyenne sont à l'origine de 22 % de la valeur ajoutée, tandis que les petites entreprises représentent un pourcentage similaire (21 %). Les microentreprises génèrent 9 % de la valeur ajoutée.

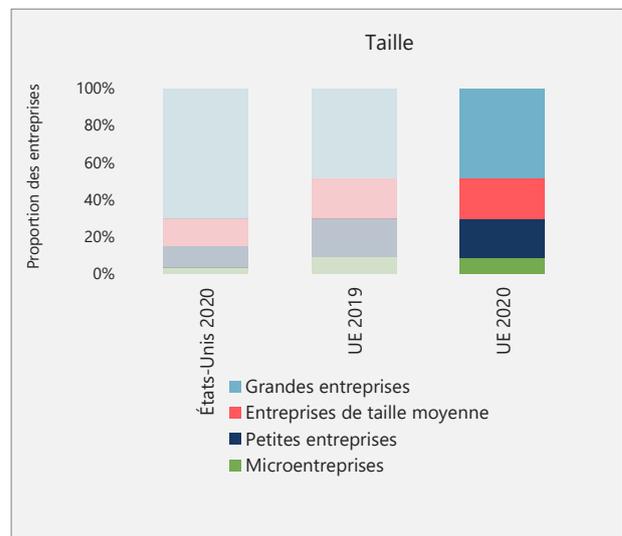
La répartition des entreprises par catégorie de taille fait ressortir une proportion de petites entreprises qui est plus importante dans l'UE qu'aux États-Unis.

Parmi les pays de l'UE, la contribution à la valeur ajoutée des petites entreprises est la plus élevée en Irlande et à Chypre. La proportion de grandes entreprises est plus élevée en Slovaquie et en Hongrie.

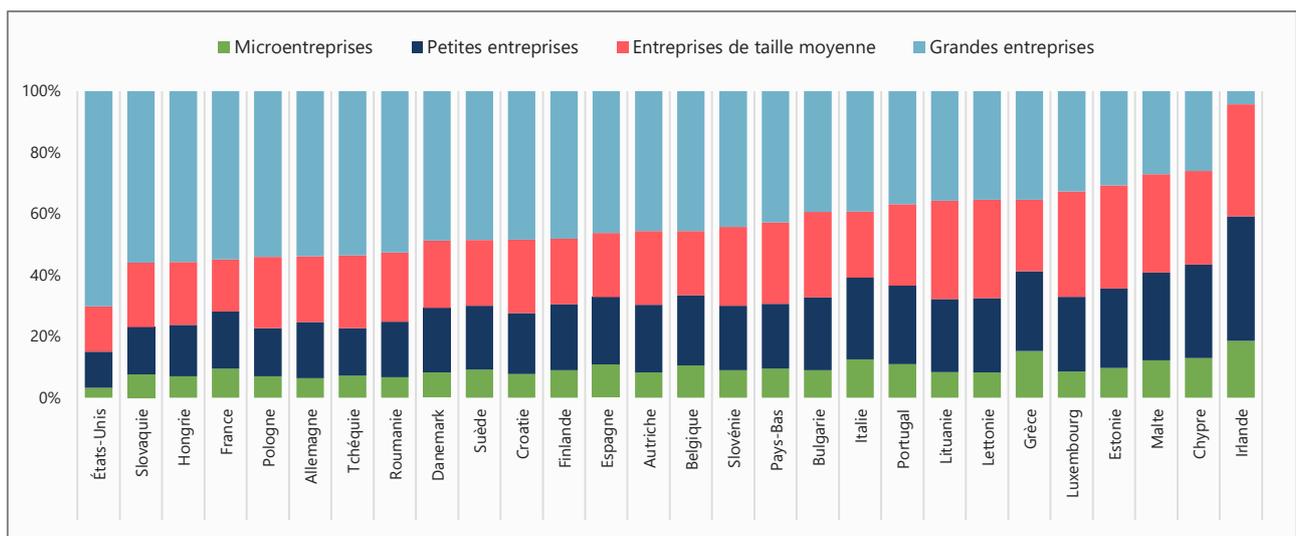
Les graphiques illustrent la contribution relative à la valeur ajoutée des entreprises appartenant à une catégorie et (ou) un secteur particulier dans la population d'entreprises prise en considération, c'est-à-dire toutes les entreprises d'au moins 5 employés actives dans les secteurs couverts par l'enquête.

Microentreprises : 5 à 9 employés ; petites entreprises : 10 à 49 employés ; entreprises de taille moyenne : 50 à 249 employés ; grandes entreprises : 250 employés et plus.

Échantillon : toutes les entreprises.



CONTRIBUTION PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISES ET PAR PAYS



Les graphiques illustrent la contribution relative à la valeur ajoutée des entreprises appartenant à une catégorie particulière dans la population d'entreprises prise en considération, c'est-à-dire toutes les entreprises d'au moins 5 employés actives dans les secteurs couverts par l'enquête. Microentreprises : 5 à 9 employés ; petites entreprises : 10 à 49 employés ; entreprises de taille moyenne : 50 à 249 employés ; grandes entreprises : 250 employés et plus. La part de l'Irlande est bien plus élevée, mais elle est plafonnée à des fins d'efficacité de la pondération.

Échantillon : toutes les entreprises.

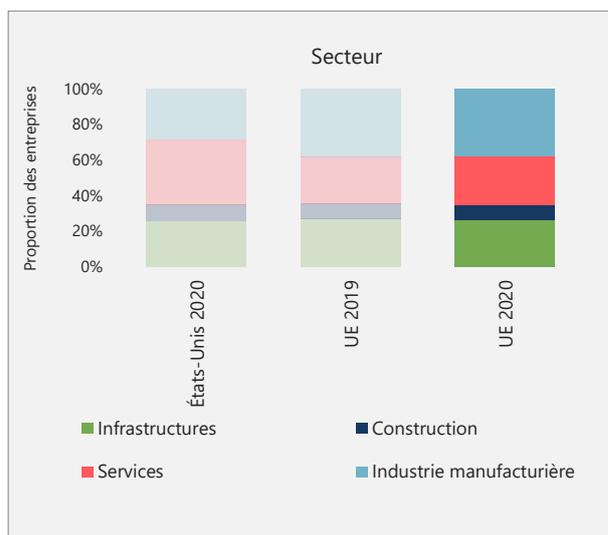
Profil des entreprises

CONTRIBUTION SECTORIELLE DES ENTREPRISES PAR PAYS

L'industrie manufacturière représente plus d'un tiers de la valeur ajoutée dans l'UE (38 %). La contribution à la valeur ajoutée des entreprises du secteur des infrastructures représente 27 %, comme celle des entreprises du secteur des services. La contribution des entreprises du secteur de la construction représente 8 %.

Par rapport aux États-Unis, l'UE présente une plus grande proportion d'entreprises manufacturières et une proportion plus faible d'entreprises du secteur des services.

La contribution à la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière est la plus élevée en Tchéquie (50 %) et en Hongrie (49 %) ; la contribution à la valeur ajoutée du secteur des infrastructures est la plus élevée en Lettonie (37 %) et à Malte (35 %), tandis que la contribution des entreprises du secteur des services est la plus élevée à Chypre (46 %) et en Grèce (41 %).

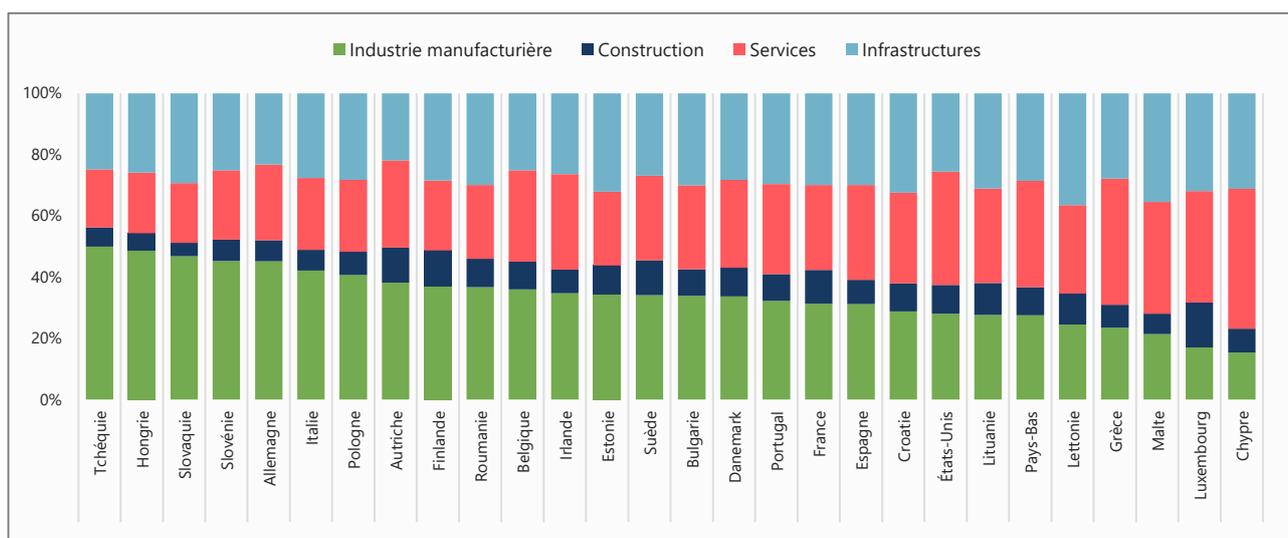


Les graphiques illustrent la contribution relative à la valeur ajoutée des entreprises appartenant à une catégorie et (ou) un secteur particulier dans la population d'entreprises prise en considération, c'est-à-dire toutes les entreprises d'au moins 5 employés actives dans les secteurs couverts par l'enquête.

Microentreprises : 5 à 9 employés ; petites entreprises : 10 à 49 employés ; entreprises de taille moyenne : 50 à 249 employés ; grandes entreprises : 250 employés et plus.

Échantillon : toutes les entreprises.

CONTRIBUTION SECTORIELLE PAR PAYS



Les graphiques illustrent la contribution relative à la valeur ajoutée des entreprises appartenant à un secteur particulier dans la population d'entreprises prise en considération.

Échantillon : toutes les entreprises.

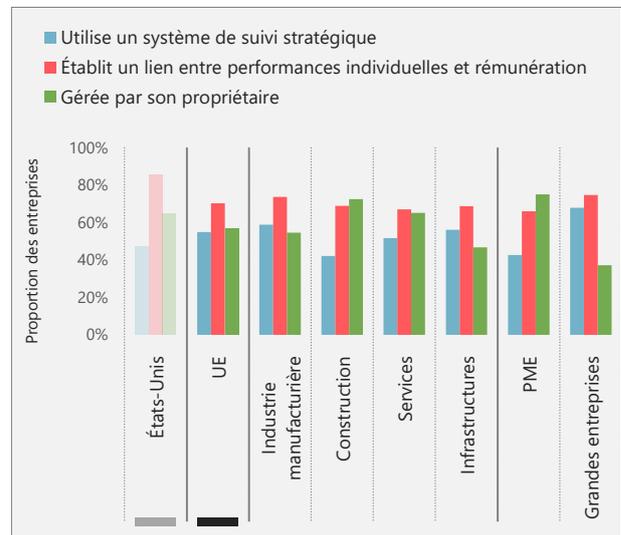
Profil des entreprises

GESTION DE L'ENTREPRISE

Dans l'UE, plus de la moitié des entreprises (55 %) s'appuient sur un système de suivi stratégique, tandis que 70 % établissent un lien entre la performance individuelle et la rémunération. Les entreprises manufacturières sont les plus nombreuses à présenter ces deux caractéristiques, qui sont aussi plus répandues dans les grandes entreprises que dans les PME.

Plus de la moitié des entreprises de l'UE (57 %) sont détenues ou contrôlées par leur PDG ou par un membre de sa famille. Cette proportion est la plus élevée parmi les PME et les entreprises du secteur de la construction.

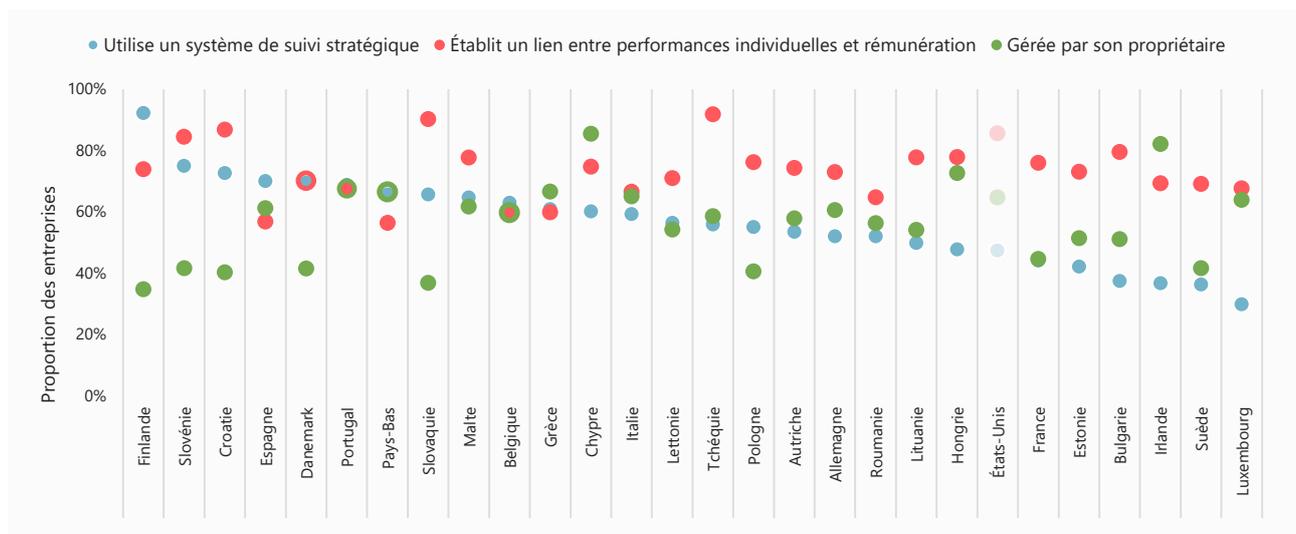
Les entreprises en Finlande sont les plus susceptibles de s'appuyer sur un système de suivi stratégique, tandis que les entreprises en Tchéquie et en Slovaquie sont les plus susceptibles d'établir un lien entre la performance individuelle et la rémunération. Chypre et l'Irlande sont les pays de l'UE qui enregistrent la proportion la plus élevée d'entreprises gérées par leur propriétaire.



Q. Votre entreprise a) s'appuie-t-elle sur un système stratégique formalisé de suivi de l'activité (qui mesure les résultats actuels de l'entreprise à l'aune d'une série de grands indicateurs de résultat stratégiques) et b) établit-elle un lien entre la performance individuelle et la rémunération ?
 Q. Le PDG ou le chef de votre entreprise détient-il ou contrôle-t-il l'entreprise ou celle-ci est-elle détenue ou contrôlée par un membre de sa famille ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

GESTION DE L'ENTREPRISE



Q. Votre entreprise a) s'appuie-t-elle sur un système stratégique formalisé de suivi de l'activité (qui mesure les résultats actuels de l'entreprise à l'aune d'une série de grands indicateurs de résultat stratégiques) et b) établit-elle un lien entre la performance individuelle et la rémunération ?
 Q. Le PDG ou le chef de votre entreprise détient-il ou contrôle-t-il l'entreprise ou celle-ci est-elle détenue ou contrôlée par un membre de sa famille ?

Échantillon : toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre).

Enquête EIBIS 2020 – Détails techniques pour l'UE

INTERVALLES DE TOLÉRANCE APPLICABLES AUX POURCENTAGES SE SITUANT AU NIVEAU INDIQUÉ OU S'EN RAPPROCHANT

Les données finales sont calculées en fonction d'un échantillon et non pour l'ensemble de la population d'entreprises dans l'UE et aux États-Unis de sorte que les pourcentages obtenus sont soumis aux intervalles de tolérance de l'échantillonnage. Ces derniers varient en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage concerné.

	UE 2020	UE 2019	États-Unis 2020	Industrie manufacturière	Construction	Services	Infrastructures	PME	Grandes entreprises	Comparaison entre 2020 et 2019 dans l'UE	Comparaison entre industrie manufacturière et construction
	(11971)	(12071)	(800)	(3548)	(2533)	(3029)	(2739)	(11602)	(1796)	(11971 contre 12071)	(3548 contre 2533)
10 % ou 90 %	1,1 %	1,0 %	(800)	2,0 %	2,0 %	2,1 %	2,1 %	0,9 %	2,1 %	1,5 %	2,9 %
30 % ou 0 %	1,7 %	1,6 %	3,5 %	3,1 %	3,1 %	3,2 %	3,2 %	1,4 %	3,2 %	2,3 %	4,4 %
50 %	1,9 %	1,7 %	5,3 %	3,4 %	3,4 %	3,5 %	3,5 %	1,5 %	3,5 %	2,5 %	4,8 %

GLOSSAIRE

Investissement	Il est considéré qu'une entreprise a investi si elle a dépensé plus de 500 EUR par employé pour des activités d'investissement dans l'intention de maintenir ou d'accroître ses recettes futures.
Cycle d'investissement	Déterminé en se basant sur les investissements attendus pendant l'exercice financier en cours par rapport à ceux du dernier exercice, ainsi que sur le pourcentage d'entreprises dont les investissements sont supérieurs à 500 EUR par employé.
Industrie manufacturière	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe C (industrie manufacturière).
Secteur de la construction	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe F (construction).
Secteur des services	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises du groupe G (commerce de gros et de détail) et du groupe I (hébergement et restauration).
Secteur des infrastructures	Selon la nomenclature statistique des activités économiques dans l'UE (NACE), les entreprises des groupes D et E (services collectifs), du groupe H (transports et entreposage) et du groupe J (information et communication).
PME	Entreprises comptant entre 5 et 249 employés.
Grandes entreprises	Entreprises comptant au moins 250 employés.
ENQUÊTE SUR L'INVESTISSEMENT 2019	BEI : La précédente vague de l'enquête de la BEI sur l'investissement, comportant des entretiens menés d'avril à juillet 2019.
ENQUÊTE SUR L'INVESTISSEMENT 2020	BEI : La vague actuelle de l'enquête de la BEI sur l'investissement, comportant des entretiens menés de mai à août 2020.

Note : la synthèse de l'enquête EIBIS 2020 mentionne indifféremment le « dernier exercice financier » ou « 2019 ». Ces expressions font toutes deux référence aux résultats recueillis dans le cadre de l'enquête EIBIS 2020, où la question renvoie au dernier exercice financier, cet exercice portant pour l'essentiel sur 2019 lorsqu'il ne coïncide pas avec l'année civile de 2019.

Enquête EIBIS 2020 – Détails techniques

TAILLE DES ÉCHANTILLONS – 3 548 entreprises de l'industrie manufacturière, 2 533 entreprises du secteur de la construction, 3 029 entreprises du secteur des services et 2 739 entreprises du secteur des infrastructures ont été interrogées – 10 175 PME et 1 796 grandes entreprises.

Définition de l'échantillon et référence des pages	Comparaison entre 2020 et 2019 dans l'UE	États-Unis 2020	Industrie manufacturière de l'UE – 2020	Secteur de la construction de l'UE – 2020	Secteur des services de l'UE – 2020	Infrastructures de l'UE – 2020	PME de l'UE – 2020	Grandes entreprises de l'UE – 2020
* <i>Graphiques regroupant plusieurs échantillons – en raison de l'espace limité, seul l'échantillon le plus petit est montré.</i>								
Toutes les entreprises, p. 4, 7, 11, 18, 19, 22, 25, 26, 27, 28, 30, 32, 33, 34.	11971 / 12071	800	3548	2533	3029	2739	10175	1796
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 3.	11634 / 11417	748	3450	2470	2927	2666	9920	1714
Toutes les entreprises qui avaient des projets d'investissement pour l'exercice financier en cours (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 5, 6.	9606 / 0	643	2934	2026	2299	2258	7946	1660
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 8.	10138 / 9716	682	3071	2156	2461	2345	8550	1588
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 9.	9874 / 9506	683	2944	2109	2426	2285	8425	1449
Toutes les entreprises (sauf celles qui ont répondu que la société n'existait pas il y a trois ans), p. 10.	11949 / 12042	799	3543	2528	3021	2735	10154	1795
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 12.	11727 / 11757	787	3488	2495	2950	2678	9973	1754
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 13.	11608 / 0	780	3442	2475	2923	2652	9876	1732
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 14.	11720 / 11770	769	3477	2474	2979	2675	9956	1764
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 15.	9039 / 8380	600	2722	1929	2204	2 094	7699	1340
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 16 et 17.	11938 / 11937	799	3540	2529	3018	2732	10149	1789
Toutes les entreprises qui ont investi au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 20.	9255 / 9008	648	2636	2073	2277	2166	7985	1270
Toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 21.	4354 / 4369	314	1351	916	894	1138	3617	737
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 23.	10711 / 10490	637	3189	2256	2651	2508	9079	1632
Toutes les entreprises qui ont eu recours à des financements externes au cours du dernier exercice financier (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre)*, p. 24.	4310 / 4292	314	1336	913	899	1114	3579	731
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 29.	11898 / 0	794	3525	2516	3012	2723	10118	1780
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre), p. 31.	11739 / 0	772	3485	2483	2964	2686	9990	1749
Toutes les entreprises (sauf celles qui ne savent pas ou ont refusé de répondre)*, p. 35.	11740 / 11627	777	3485	2488	2955	2691	9996	1744



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE

Département Analyses économiques

✉ economics@eib.org
www.eib.org/economics

Bureau d'information

☎ +352 4379-22000
✉ info@eib.org

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
☎ +352 4379-1
www.eib.org

🐦 twitter.com/EIB

📘 facebook.com/EuropeanInvestmentBank

📺 youtube.com/EIBtheEUBank

© Banque européenne d'investissement, 11/2020

print: ISBN 978-92-861-4797-5
PDF: ISBN 978-92-861-4800-2

Union européenne

Vue d'ensemble

ENQUÊTE BEI SUR L'INVESTISSEMENT

2020